



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 2005

[RFP]

Assemblée générale
Documents officiels
Soixantième session
Supplément n° 32 (A/60/32)

Assemblée générale
Documents officiels
Soixantième session
Supplément n° 32 (A/60/32)

Rapport du Comité des conférences pour 2005



Nations Unies • New York, 2005

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Question d'organisation	1–10	1
A. Composition	1	1
B. Bureau	2–3	1
C. Organisation des travaux	4–7	1
D. Programme de travail	8–9	2
E. Participation d'observateurs	10	2
II. Calendrier des conférences et réunions	11–31	3
A. Demandes présentées entre les sessions du Comité en vue de dérogations au calendrier approuvé pour 2005 et questions connexes	11–15	3
B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2006-2007	16–18	5
C. Amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence	19–29	5
D. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	30–31	9
III. Améliorer l'efficacité du fonctionnement du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	32–46	11
IV. Questions relatives à la documentation et aux publications	47–63	16
A. Soumission, délai de parution et mode de distribution des documents	47–50	16
B. Respect des règles fixant le nombre maximum de pages des documents	51–52	17
C. Distribution simultanée de documents	53–55	18
D. Comptes rendus analytiques de séance	56–59	18
E. Normes de production	60–63	20
V. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation	64–74	22
A. Postes des services linguistiques	64–71	22
B. Réunions d'information	72–73	24
C. Taux d'autorévision	74	24
VI. Technologies de l'information	75–78	25

VII. Questions diverses.....	79–83	27
Annexe		
Projet de calendrier des conférences et réunions de l’Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l’Agence internationale de l’énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l’Organisation des Nations Unies pour 2006 et 2007		29
A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l’Organisation des Nations Unies pour 2006.....		31
B. Liste des organes dont le mandat doit être présentée pour renouvellement à l’Assemblée générale à sa soixantième session.....		58
C. Projet de calendrier des conférences et réunions pour 2007		60
D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l’Agence internationale de l’énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l’Organisation des Nations Unies, 2006		86
E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l’Agence internationale de l’énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l’Organisation des Nations Unies, 2007		88

Chapitre premier

Questions d'organisation

A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, l'Assemblée générale a décidé de maintenir le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément à cette résolution, le Comité était composé en 2005 des États Membres suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Bolivie, Chine, Congo, États-Unis d'Amérique, Égypte, Fédération de Russie, France, Inde, Jamaïque, Japon, Kenya, Mexique, Népal, Nigéria, République arabe syrienne, Roumanie, Sénégal et Zambie.

B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2005, le Comité a élu, pour 2005, le Bureau suivant :

Président :

Diego Simancas (Mexique)

Vice-Présidents :

Anthony Andanje (Kenya)

Mhd. Najib Elji (République arabe syrienne)

Laura Onisii (Roumanie)

Rapporteur :

Enno Drogenik (Autriche)

3. À la même session, le Comité a décidé en principe que le Président procéderait à des consultations officieuses en vue de déterminer la composition du Bureau du Comité en 2006.

C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation (463^e séance), le Comité a décidé de suivre les directives adoptées en 1994 et 1995 en ce qui concerne l'examen des demandes présentées entre les sessions en vue de dérogations au calendrier des conférences approuvé et de se réunir selon les besoins pour examiner les propositions ayant trait au calendrier des conférences et des réunions pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. Le Comité a tenu sa session de fond du 19 au 23 septembre 2005 (465^e à 473^e séances).

6. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pris la parole devant le Comité à la séance d'ouverture de la session d'organisation et à celle de la session de fond. À la session de fond, il a présenté le rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/60/112).

7. La Sous-Secrétaire générale au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/60/93).

D. Programme de travail

8. À sa session d'organisation de 2004, tenue le 25 avril 2004, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2005, un projet d'ordre du jour pour 2005. À sa 463^e séance, le 23 mars 2005, le Comité a adopté l'ordre du jour proposé (A/AC.172/2005/1) et a prié le Secrétariat de lui présenter un projet d'ordre du jour pour 2006 à sa session d'organisation de 2006.

9. Malgré un débat animé, le Comité n'est pas parvenu à s'entendre sur les recommandations à formuler. Certaines délégations ont jugé regrettable que le Comité ait manqué de temps et ait été ainsi empêché de parvenir à un accord en la matière.

E. Participation d'observateurs

10. Les États ci-après étaient représentés en qualité d'observateurs : Bahamas, El Salvador, Guatemala, Lituanie, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse, Saint-Siège et Tunisie.

Chapitre II

Calendrier des conférences et réunions

A. Demandes présentées entre les sessions du Comité en vue de dérogations au calendrier approuvé pour 2005 et questions connexes

11. Par sa résolution 59/265 du 23 décembre 2004, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2005, tel qu'il avait été présenté par le Comité des conférences, et modifié compte tenu des décisions qu'elle avait prises ultérieurement à sa cinquante-neuvième session. Le calendrier est publié sous la cote A/AC.172/2005/2.

12. À sa 373^e séance, tenue le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient désormais examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

13. À sa 379^e séance, tenue le 23 mars 1995, le Comité était convenu que le Secrétariat pourrait, en consultation avec le Bureau du Comité, prendre une décision sur les modifications proposées au calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme.

14. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions et qui viseraient à changer le lieu d'une réunion seraient renvoyées aux membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant d'autres types de modification seraient, comme le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

15. On trouvera ci-après la liste des demandes présentées en 2005 et préconisant soit le changement d'un lieu de réunion soit des sessions ou des séances supplémentaires, ainsi que les décisions prises au sujet de chaque demande par le Comité.

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Tenir 10 séances de plus au maximum durant la semaine du 18 au 22 juillet 2005 pour permettre l'examen d'un certain nombre de questions administratives et de gestion. Les dates exactes avaient été fixées en consultation avec les services de conférence afin que le service des séances pût être assuré dans le cadre des ressources existantes.	Demande approuvée
Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Tenir la quarante-cinquième session du Conseil du 29 juin au 1 ^{er} juillet 2005 à Genève plutôt qu'à New York afin de donner aux membres la possibilité de s'entretenir avec les participants à la Conférence du désarmement. Étant donné que le Conseil fait aussi	Demande approuvée

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
	fonction de Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, la tenue de la session à Genève permet aux membres du Conseil d'avoir des contacts étroits avec le personnel de l'Institut.	
Conférence du désarmement	Prévoir une session d'un jour à Genève afin de permettre aux participants à la Conférence du désarmement de mener de larges consultations sur de nouvelles mesures à prendre pour renforcer la coopération internationale en vue de prévenir, combattre et éliminer le courtage illicite des armes légères.	Demande approuvée
Commission de la population et du développement	Prévoir une séance supplémentaire pour permettre à la Commission d'achever ses travaux et d'adopter et soumettre en temps voulu son rapport à la session de fond du Conseil économique et social.	Demande approuvée
Commission de la condition de la femme	Prévoir une séance supplémentaire pour permettre à la Commission de se prononcer sur la partie restante de son rapport et d'achever ainsi les travaux de sa quarante-neuvième session, ce que, faute de temps, elle n'avait pu faire le dernier jour de la session.	Demande approuvée
Comité de l'information	Prévoir une séance supplémentaire pour permettre au Comité d'adopter son projet de résolution, ce que, faute de temps, il n'avait pu faire dans les délais impartis.	Demande approuvée
Groupe d'experts gouvernementaux spécialistes des questions d'information et de télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale	Permettre au Groupe d'experts de tenir sa deuxième session à Genève, du 28 mars au 1 ^{er} avril 2005, afin que ses membres puissent procéder à des consultations directes avec les participants à la Conférence du désarmement sur les questions d'actualité en matière de désarmement.	Demande approuvée
Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Avancer au 30 juin et 1 ^{er} juillet 2005 les dates de la session, qui devait initialement se tenir du 27 au 29 juillet 2005, afin de laisser plus de temps pour la traduction des documents établis au cours de la session.	Demande approuvée
Assemblée générale, Cinquième Commission	Prévoir une séance supplémentaire pour l'adoption des projets de résolution/de décision de la deuxième reprise de la session.	Demande approuvée
Assemblée générale, Deuxième Commission	Prévoir une séance supplémentaire pour le 31 mars 2005 afin que la Commission puisse achever ses travaux et faire des recommandations à l'Assemblée générale le 1 ^{er} avril 2005.	Demande approuvée

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
Assemblée générale, Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation	Prévoir une séance supplémentaire pour l'adoption du projet de résolution.	Demande approuvée

B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2006-2007

Introduction et aperçu général

16. À sa 465^e séance, le 19 septembre, le Comité a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2006-2007 (A/AC.172/2005/CRP.2), qui a été présenté par un représentant du Secrétariat.

Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2006-2007

17. À sa 464^e séance, le 22 juin, le Comité a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2006-2007 et présenté ses observations à ce sujet au Conseil économique et social.

18. **Le Comité a recommandé qu'en attendant que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix confirme que sa session sera peut-être écourtée, celle-ci figure dans le projet de calendrier comme devant durer quatre semaines.**

C. Amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence

1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations avec des organes à propos de l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition

Introduction et aperçu général

19. À sa 465^e séance, le 19 septembre, le Comité a examiné les données et analyses statistiques figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences qui avaient trait à l'utilisation prévue et l'utilisation effective des services de conférence mis à la disposition d'un échantillon d'organes qui s'étaient réunis à New York, Genève, Vienne et Nairobi en 2004 (A/60/93, par. 3 à 15 et annexe I). Le représentant du Secrétariat a noté que le taux global d'utilisation avait régulièrement augmenté ces dernières années, de même que le nombre de sessions pour lesquelles la norme avait été dépassée, le ratio des séances et l'indice de fiabilité de la planification ayant enregistré également une amélioration. En 2004, le taux global d'utilisation s'établissait pour les quatre villes en question à 83 %, soit six points de plus qu'en 2003. À New York, ce taux était passé de 70 % en 2003 à 79 %. Le nombre d'organes sous-utilisant leurs ressources avait été réduit de cinq. Ces améliorations étaient dues à une participation plus systématique des responsables de la planification des réunions à la programmation des sessions, ainsi

qu'aux efforts sérieux que les secrétariats et les bureaux avaient déployés pour utiliser plus rationnellement les ressources qui leur étaient allouées. Les responsables de la planification des réunions continuaient d'examiner les causes de toute utilisation inférieure à la norme établie de 80 %.

20. Le Président du Comité a présenté un rapport oral sur les consultations qu'il avait tenues avec les organes ayant constamment fait des ressources qui leur étaient allouées une utilisation inférieure à la norme applicable à ces ressources pendant les trois sessions antérieures. Il a noté que la politique dynamique appliquée par les responsables de la planification des réunions avait eu des résultats positifs, et avait sensiblement amélioré la fiabilité de la planification des réunions bénéficiant de services complets. Il s'est réjoui, en particulier, de ce que les secrétariats et les bureaux des organes concernés soient disposés à discuter sérieusement de leur situation. Neuf organes avaient constamment fait des ressources qui leur étaient allouées une utilisation inférieure à la norme de 80 %, ce qui avait conduit à une perte importante de ressources financières et à l'inutilisation de services de conférence qui auraient pu, sans cela, être réaffectés. Le nombre d'annulations de réunions avec services d'interprétation avait baissé grâce aux mesures mises en place pour rationaliser la planification et en améliorer la coordination. Cependant, les séances commençant plus tard que prévu et se terminant plus tôt que prévu avaient continué de peser sur les statistiques. L'échange de pratiques optimales a été présenté comme un moyen efficace d'améliorer la situation et de dégager les spécificités des plans de conférence de chaque organe. Il était cependant difficile de trouver une solution adaptée à tous, chaque organe ayant son propre programme de travail et sa propre façon de travailler. Le Président a recommandé de procéder plus régulièrement à des consultations avec les organes concernés et de leur communiquer chaque semaine les statistiques relatives à leurs réunions.

Examen de la question

21. S'agissant de la méthode employée pour calculer le taux d'utilisation, les délégations ont demandé si les réunions informelles ou officieuses et les annulations étaient prises en compte dans les statistiques. Il a été expliqué qu'il était tenu compte des réunions informelles ou officieuses, et que les annulations n'étaient pas considérées comme une perte de temps si elles intervenaient avant que le programme des réunions ne soit définitif. Même les annulations tardives n'étaient pas considérées comme une perte de temps si elles étaient compensées par une réaffectation de l'équipe d'interprétation au profit d'un organe apparenté. Le système de gestion en ligne des réunions (e-Meets) fournissait des statistiques actualisées pratiquement en temps réel : les consultations entre les responsables de la planification des réunions et les utilisateurs des installations de conférence pouvaient donc être menées de manière plus efficace, sur la base des statistiques relatives à l'utilisation. Il a été convenu qu'il fallait encourager les utilisateurs à mieux utiliser les installations de conférence, soit en demandant des périodes de temps plus courtes pour leurs réunions, soit en convoquant des réunions officieuses dans des salles de conférence plus petites, de façon à libérer les grandes salles et les services d'interprétation. Tous les utilisateurs devraient se soucier avant tout d'utiliser au mieux les ressources de l'Organisation à l'échelle du système.

22. Il a été demandé que les représentants des organes qui, au cours des trois sessions antérieures, avaient fait des ressources qui leur avaient été allouées une utilisation inférieure à la norme établie, procèdent à des consultations avec

l'ensemble du Comité. Ces consultations n'avaient, toutefois, pu avoir lieu faute de temps lors de la session de fond.

23. On a par ailleurs fait observer que certaines délégations avaient constaté que si les organes en question n'avaient pas utilisé pleinement les ressources qui leur avaient été allouées, la raison en était que leur secrétariat avait renoncé à une partie des réunions mises à la disposition desdits organes sans consulter ces derniers.

2. Prestations de services d'interprétation pour les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

Introduction et aperçu général

24. À sa 465^e séance, le 19 septembre, le Comité a examiné les données et analyses statistiques figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences qui avaient trait à la prestation de services de conférence pour les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres durant la période du 1^{er} mai 2004 au 30 avril 2005 (ibid., par. 17 à 30 et annexe II). Le nombre de réunions demandées par des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres et tenues sans services d'interprétation avait connu une augmentation considérable de 29 %; le nombre total de réunions demandées par ces groupes avait enregistré une augmentation de 21 %. Le pourcentage de réunions ayant bénéficié de services d'interprétation pendant la période considérée (2004-2005) avait connu une diminution relative, passant de 90 % pour la période précédente à 85 %. En outre, le nombre total de réunions pour lesquelles des services d'interprétation étaient demandés avait baissé en valeur absolue. L'introduction du système eMeets comme outil utilisé pour les demandes de services de conférence avait certes permis d'améliorer la qualité des services fournis, mais le volume de travail toujours élevé qui découlait des sessions des organes dont les réunions étaient inscrites au calendrier des conférences laissait peu de marge de manœuvre pour assurer le service d'autres réunions.

Examen de la question

25. L'impossibilité d'assurer le service des réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres durant les périodes de pointe a été jugée extrêmement préoccupante. On a fait observer à ce propos que l'amélioration du taux global d'utilisation des services de conférence était un avantage tout relatif, en ce sens qu'elle laissait peu de ressources à réaffecter aux groupes régionaux et autres groupes importants d'États. Certaines délégations estimaient qu'il faudrait changer la pratique actuelle et qu'il serait peut-être judicieux d'affecter expressément des ressources aux réunions de ces groupes, comme cela avait été proposé les années précédentes, mais sans résultat. Certaines délégations estimaient que les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres devraient être inscrites au calendrier des conférences pour 2006-2007 et les périodes ultérieures; tel n'était pas l'avis d'autres délégations. Par ailleurs, le Secrétariat et certaines délégations ont fait observer que le service des organes dont les réunions étaient inscrites au calendrier des conférences constituait la priorité du Département et que le service des réunions des groupes régionaux n'était assuré que ponctuellement, conformément à la pratique établie. Le représentant du Secrétariat a appelé l'attention des représentants sur le paragraphe 30 du rapport dans lequel trois options étaient évoquées : premièrement, l'affectation expresse de ressources aux réunions des groupes régionaux; deuxièmement, la possibilité pour les États

Membres de faire preuve de souplesse en modifiant les dates des réunions; et troisièmement, la prise en compte sous la forme de « réaffectations au profit d'organes apparentés » des besoins des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres lors de l'organisation des travaux des organes dont les réunions sont inscrites au calendrier.

3. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi

26. À sa 465^e séance, le 19 septembre, le Comité des conférences a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à l'amélioration de l'utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi (ibid., par. 31 à 33). Il en ressortait que, grâce à une vigoureuse campagne de promotion, l'Office avait réussi à obtenir qu'un nombre beaucoup plus grand de réunions se tiennent dans ses locaux. Ainsi, le taux d'utilisation avait augmenté de 28 % pendant la période 2003-2004 par rapport à la période précédente. De plus, une rationalisation plus poussée, des gains d'efficacité et un plus grand souci du client avaient permis de réduire le coût des services fournis. La Division des services de conférence avait établi et largement diffusé un manuel des services, diverses brochures et un livret d'accueil, et mis en service un site Web afin d'accroître sa visibilité. Enfin, elle avait intensifié ses efforts en vue de devenir un important prestataire de services de conférence dans la région.

Examen de la question

27. Les délégations se sont déclarées satisfaites de constater que le taux d'utilisation des locaux de Nairobi s'était amélioré après les demandes répétées de l'Assemblée générale à cet effet. Elles ont exprimé l'espoir que la modernisation des installations se poursuivrait. À ceux qui avaient formulé le souhait qu'aucun organe basé à Nairobi ne soit autorisé à se réunir ailleurs, il a été répondu que le Secrétariat suivait de près la situation.

4. Amélioration de l'utilisation des installations du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique

28. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général décrivant les mesures prises pour améliorer l'utilisation des installations du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ainsi que les obstacles à surmonter (ibid., par. 34 à 37). Il a pu constater que la CEA avait adopté un système intégré de gestion des conférences et organisé une mission de recherche chargée de recenser les pratiques optimales suivies dans ce domaine par des centres de conférences comparables au sein du système des Nations Unies. Une augmentation sensible des activités du centre avait été enregistrée au cours des deux années précédentes, quelque 500 rencontres s'y étant déroulées en 2004, contre 446 en 2003. Toutefois, pour des raisons de sécurité, l'accès des locaux des Nations Unies et leur affectation à des usages commerciaux avaient été soumis à des restrictions nouvelles qui avaient limité les possibilités d'expansion de l'utilisation des installations du centre.

Examen de la question

29. Des préoccupations ont été exprimées quant à l'incidence des restrictions qui avaient été imposées au centre de conférences pour des raisons de sécurité. On a fait observer que les installations du centre de conférence de la CEA ne relevaient pas du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. La question a été posée de savoir quelle incidence l'application des normes minimales de sécurité opérationnelles au Siège avait eue sur les services de conférence à la CEA et dans d'autres lieux d'affectation. Les taux d'utilisation des salles de réunion entre janvier et mai 2005 par rapport à ceux enregistrés pendant la même période en 2004 s'établissaient comme suit (en pourcentage) :

<i>Mois</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>
Janvier	11	12
Février	19	31
Mars	19	22
Avril	24	23
Mai	16	21

Il était indispensable, selon certains, que la CEA s'entretienne avec les usagers habituels au sujet des nouvelles procédures, et l'on a exprimé l'espoir que des usagers légitimes ne se verraient pas interdire l'utilisation des installations de conférence.

D. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Introduction et aperçu général

30. Le Comité des conférences a examiné la section C du chapitre II et l'annexe III du rapport du Secrétaire général (A/60/93) consacrées aux demandes, assorties d'un exposé des motifs, présentées par des organes subsidiaires afin d'obtenir une dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pourrait se réunir au Siège de l'ONU pendant les sessions ordinaires de l'Assemblée, sauf avec l'assentiment exprès de celle-ci. Étant donné que sa propre session s'est tenue du 19 au 27 septembre 2005, soit après l'ouverture de la soixantième session de l'Assemblée générale, le Comité a traité la question au moyen de communications écrites.

Conclusions et recommandations

31. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes énumérés ci-après à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixantième session, étant entendu que des services de conférence seraient affectés aux réunions de ces organes en fonction des disponibilités, dans les limites des ressources existantes et de manière à ne pas gêner les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions :

- **Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien**
- **Comité des relations avec le pays hôte**

- **Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**
- **Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance**
- **Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies**
- **Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés**
- **Comité des conférences**

Chapitre III

Améliorer l'efficacité du fonctionnement du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Introduction et aperçu général

32. À sa 466^e séance, le 19 septembre, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/60/112). Présentant le rapport, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a dit que le Département s'était efforcé de rationaliser l'exécution des tâches et de renforcer les synergies, notamment par une gestion plus rationnelle du calendrier des conférences et réunions, une meilleure synchronisation entre les capacités de traduction et les résultats escomptés et une définition plus précise des responsabilités dans toutes les activités du Département. Des actions avaient aussi été entreprises pour répondre aux préoccupations particulières des États Membres, comme en témoignait la publication plus rapide des comptes rendus analytiques de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale et la fourniture de renseignements détaillés sur la soumission de la documentation d'avant session par les départements organiques. La réforme se poursuivait à un rythme soutenu. De nouveaux projets avaient été lancés. C'est ainsi que le Service de la planification centrale et de la coordination (SPCC) et la Division de la documentation avaient lancé un projet pilote. Dans une première étape, le SPCC avait établi des projections concernant le volume de travail de chaque service de traduction pour des périodes consécutives de trois mois. Ces projections avaient ensuite été utilisées par les services de traduction pour planifier leurs capacités. À mesure que se poursuivaient les réformes, cependant, il apparaissait de plus en plus clairement que certains facteurs externes échappaient au contrôle du Département, par rapport auxquels le Comité pourrait jouer un rôle important.

33. Le Secrétaire général adjoint a déclaré qu'il tenait à appeler l'attention du Comité sur trois points en particulier. Premièrement, étant donné que les quatre objectifs du Département, à savoir qualité, productivité, respect des délais et économie, n'étaient pas entièrement compatibles les uns avec les autres et pouvaient même être contradictoires, il était essentiel d'établir des priorités. Au début de sa réforme, le Département s'était attaché notamment à réduire les dépenses par une meilleure planification. Il avait ainsi réussi à réduire sensiblement le recours au personnel temporaire et aux heures supplémentaires. Il s'était ensuite attaché à assurer un respect plus rigoureux des délais, puis à augmenter la productivité globale, dans le cadre des ressources disponibles. Dans cet exercice, l'amélioration de la qualité était un défi de tous les instants. Le Département apprécierait de recevoir des indications du Comité à cet égard, sachant que tout progrès dans la réalisation d'un objectif pouvait conduire à en sacrifier un autre. La question des comptes rendus analytiques illustre bien le dilemme qui se posait parfois au Département. Il était maintenant clair que le Département ne disposait pas des ressources humaines et financières nécessaires pour traiter tous les comptes rendus à l'interne et dans les délais requis. Quant aux délais de traduction contractuelle – à l'externe –, ils étaient plutôt longs. Pour que les comptes rendus analytiques des réunions de tous les organes intergouvernementaux qui y avaient droit soient publiés plus rapidement, il fallait renforcer les capacités de traduction internes, ainsi que

d'autres capacités, ce qui comportait des incidences financières substantielles. Le Comité était appelé à prendre d'urgence une décision sur cette question. Deuxièmement, le Département se voyait parfois confier des mandats différents par des organes intergouvernementaux différents. Il était donc nécessaire que le Comité, seul organe intergouvernemental doté d'un pouvoir de contrôle en matière de gestion des conférences, veille à assurer une plus grande cohérence des mandats concernant la documentation, comme il l'avait fait pour la planification des réunions.

34. Troisièmement, il fallait que ces mandats trouvent un juste équilibre entre désir et réalité. À cet égard, la « règle des six semaines » appliquée à la publication des documents était particulièrement révélatrice. D'un côté, les destinataires des documents désiraient les recevoir le plus tôt possible; de l'autre, les départements auteurs voulaient y faire figurer les informations les plus récentes et le plus grand nombre possible de communications des États Membres, et devaient par conséquent procéder à des arbitrages entre leurs exigences de qualité et d'exhaustivité et la nécessité de respecter les délais. En ce qui le concernait, le Département devait jongler avec la « règle des six semaines », d'une part, et la volonté de ne pas publier des documents moins d'une semaine avant la date de leur examen, d'autre part. Sur le plan pratique, il était presque impossible de concilier « maximisation » du nombre de documents publiés six semaines avant leur examen et « minimisation » du nombre de documents publiés moins d'une semaine avant leur examen. L'expérience montrait que la meilleure solution consistait peut-être à publier les documents quatre semaines avant leur examen et à réduire au minimum le nombre des publications moins d'une semaine avant l'examen. Le Secrétariat se réjouirait de toute orientation que pourrait lui donner le Comité à cet égard. Par ailleurs, conformément au mandat que lui avait donné l'Assemblée générale concernant le contrôle et la limitation de la documentation, le Département s'était activement attaché à faire respecter la limite du nombre de pages et les règles de rédaction imposées par l'Assemblée. Dès 2006, il allait programmer agressivement les dates de soumission et la longueur prévue de tous les documents d'avant session. L'appui et les conseils du Comité seraient les bienvenus à cet égard.

Examen de la question

Gestion dynamique des conférences

35. Il a été avancé que, des quatre objectifs du Département (qualité, quantité, respect des délais et économie), seuls deux – la qualité et le respect des délais – étaient des fins en soi. Le rôle du Département consistait à fournir des services de qualité dans le respect des délais impartis, l'accroissement de la productivité et la réduction des coûts n'étant que des moyens d'atteindre ces buts et ne devant pas définir la politique du Département. En réponse aux questions relatives aux phases de la réforme qui avaient déjà été achevées, le représentant du Secrétariat a énuméré un certain nombre de modifications relatives à la structure et au fonctionnement. S'agissant du fonctionnement, il a mentionné le système de créneaux pour la soumission des documents, le système de dérogations relatives au nombre de pages, la gestion en ligne des réunions et l'acheminement électronique des références et des documents, précisant qu'il ne s'agissait là que de quelques-unes des innovations introduites ces trois dernières années.

Gestion des réunions

36. En réponse à certaines questions, il a été assuré au Comité que les prêts de personnel d'un lieu d'affectation à l'autre afin d'équilibrer les pics et les creux d'activité lors des réunions étaient toujours pratiqués. Il a été expliqué que le nouveau logiciel d'affectation des interprètes APG n'avait pas d'incidence sur le choix des interprètes pour une réunion donnée. Les cas dans lesquels des problèmes d'affectation pouvaient se poser étaient ceux où les demandes d'interprètes spécialisés dans un domaine précis se chevauchaient. Il a été fait observer que les affectations d'interprètes devaient être faites en fonction des compétences et des domaines de spécialisation des intéressés car une interprétation de qualité était essentielle au bon fonctionnement des organes intergouvernementaux.

Gestion de la documentation

37. L'un des membres du Comité a relevé que la mise en place du traitement informatisé des documents était susceptible d'avoir des conséquences sur trois des quatre objectifs (à savoir, quantité, respect des délais et économie) et s'est demandé s'il y avait une limite aux avantages de l'informatisation. Le Secrétariat a répondu que, curieusement, le principal effet de l'informatisation jusqu'alors avait été une amélioration de la qualité, en ce sens que la cohérence de la terminologie des documents avait été renforcée. Dans quelques cas, les gains de productivité réalisés dans un domaine avaient été neutralisés par certaines modifications des méthodes de travail dans d'autres domaines, comme par exemple l'utilisation du clavier par les traducteurs. Par ailleurs, l'impression à la demande avait permis de réaliser des économies considérables. Malheureusement, certaines technologies n'étaient pas disponibles pour toutes les langues. Les délégations ont demandé à être informées des domaines dans lesquels l'informatisation avait permis d'améliorer la production, ainsi que des problèmes rencontrés.

38. Certains membres estimaient que le système de créneaux pour la soumission des documents devrait être assoupli et ont déclaré attendre avec intérêt de recevoir des rapports intérimaires sur le projet pilote d'auto-évaluation de l'efficacité du système des créneaux mené avec l'aide du Bureau des services de contrôle interne et la participation des départements auteurs.

Transparence et responsabilité

39. Notant qu'une partie importante de la section relative à la transparence et à la responsabilité traitait de la responsabilité des départements auteurs s'agissant de la soumission des documents, les délégations ont demandé comment les départements en question étaient responsabilisés. Il a été expliqué que si un document était soumis en retard, il devait comporter une note du département auteur expliquant les raisons de ce retard. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait, dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats, avancé une proposition visant à faire de la soumission des documents à temps et du respect de la limite du nombre de pages un indicateur de résultats des départements auteurs. De plus, le Département lui-même avait établi des statistiques concernant le respect des délais de soumission des documents d'avant session, qui figuraient en annexe au rapport susmentionné du Secrétaire général sur la réforme du Département.

40. Plusieurs membres du Comité étaient d'avis que, les besoins des organes intergouvernementaux changeant d'année en année, la nécessité de communiquer

des informations suffisantes pour la prise de décisions devait être le principe essentiel guidant l'établissement des normes de longueur des documents. Le représentant du Secrétariat a rappelé que le Département pouvait toujours faire preuve de souplesse en accordant des dérogations concernant le nombre de pages et il ne s'en privait pas, et que des négociations relatives à la longueur des documents et aux délais de soumission se poursuivaient, non seulement avec les départements auteurs, mais également avec les secrétaires des commissions. Le Département a rappelé qu'une dérogation accordée une année ne devait pas être considérée comme automatiquement reconductible l'année suivante. Des délégations ont fait observer qu'il ne faudrait pas que les règles relatives au nombre de pages aient une incidence négative sur la qualité et la teneur des rapports.

41. Sur la question de savoir comment sa responsabilité pouvait être évaluée, le Département a expliqué qu'en tant qu'auteur, il était soumis aux mêmes règles que les autres, et qu'en tant que département de traitement des documents, il devait respecter un délai d'exécution de quatre semaines. S'il arrivait qu'un délai ne puisse pas être respecté, il lui incombait de prévenir l'organe récepteur et le département auteur. Le Département était également intéressé par les remarques ou commentaires formulés par les États membres au sujet de la qualité, ce qui était le but des réunions d'information organisées deux fois par an et bénéficiant de services d'interprétation. De plus, le Département avait distribué un questionnaire aux États Membres dans différents comités afin de savoir dans quelle mesure ils étaient mécontents de ses prestations. Il souhaitait remanier ce questionnaire pour mesurer cette fois le niveau de satisfaction, comme l'avait suggéré le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le redistribuer plus tard dans l'année. Il a été fait observer que la satisfaction des États Membres était un indicateur crucial de la qualité pour les services de conférence. Certaines délégations, mais pas toutes, ont souligné que le questionnaire, de même que tous autres moyens d'évaluation du niveau de satisfaction des États membres, devait être distribué dans toutes les langues officielles afin que tous les utilisateurs de services de conférence soient en mesure de communiquer au Département leurs remarques ou commentaires.

Gestion intégrée à l'échelle mondiale

42. Il a été distribué un document officiel portant sur le projet du Département relatif à la gestion intégrée à l'échelle mondiale des services de conférence, document qui retraçait les grandes lignes des activités menées en 2005 par des groupes d'étude composés de fonctionnaires des quatre principaux lieux d'affectation. Le travail effectué par ces groupes d'étude a suscité un vif intérêt, et des renseignements complémentaires ont été demandés.

43. Des représentants des services de conférence des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi ont participé par vidéoconférence à la 467^e séance du Comité, le 21 septembre, consacrée aux progrès réalisés dans l'utilisation du système de gestion en ligne des réunions et du logiciel APG ainsi qu'à l'évolution récente de la gestion intégrée à l'échelle mondiale dans ces trois villes. Le Comité a été informé que les équipes spéciales, créées comme suite aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne, avaient réalisé d'importants progrès. Par exemple, grâce aux travaux de l'équipe spéciale chargée du budget et des finances, les services de conférence avaient pu élaborer un budget commun comparable dans tous les lieux d'affectation et harmoniser leurs paramètres budgétaires et mesures des résultats. L'ensemble du projet des équipes spéciales et l'harmonisation de la

budgetisation avaient multiplié considérablement les consultations et interactions entre centres de conférences.

44. Les représentants des centres de conférences de New York, Genève et Nairobi ont indiqué qu'ils utilisaient le système de gestion en ligne des réunions pour établir leurs calendriers. C'est ainsi que le calendrier 2006-2007 des organes ayant leur siège à New York avait été établi grâce à ce système. Les quatre grands centres de conférences utilisaient le système APG d'affectation des interprètes et cherchaient à rendre compatibles tous leurs systèmes électroniques de gestion des réunions et de la documentation. Les lieux d'affectation collaboraient de plus en plus en partageant les nouvelles technologies de l'information et en se prêtant mutuellement des interprètes, en fonction de leurs capacités. Les transferts latéraux entre les quatre lieux d'affectation principaux avaient également été élargis aux commissions régionales afin d'offrir davantage de possibilités de mobilité au personnel linguistique; ces transferts étaient volontaires. Des préoccupations ont été exprimées concernant la distribution des documents à Genève, mais aucune indication détaillée n'a été fournie. Le Secrétariat a expliqué que, dans certains cas, les réunions tenues à Genève n'entraient pas dans le cadre des responsabilités du Département, indiquant qu'il étudierait toute plainte précise sur la question.

45. Les délégations ont félicité le Département pour son action dans le domaine de la gestion à l'échelle mondiale. Certaines se sont félicitées des progrès accomplis et des mesures pratiques prises pour coordonner les systèmes et éliminer le cloisonnement qui avait jusque-là caractérisé les services de conférence des quatre lieux d'affectation. On a fait observer qu'un partage équilibré de la charge de travail entre centres de conférences permettrait de réaliser une plus grande synergie et de mieux utiliser les ressources globales. Certains ont toutefois noté que l'Office des Nations Unies à Nairobi était encore à la traîne par rapport aux trois autres lieux d'affectation principaux, étant donné qu'il ne disposait pas d'un service des technologies de l'information et qu'il était nécessairement tributaire des autres lieux d'affectation pour l'élaboration, la mise en place et la maintenance de ses systèmes informatiques. Plusieurs délégations ont estimé que la vidéoconférence avait été très utile pour répondre à leurs questions au sujet notamment de la gestion intégrée à l'échelle mondiale.

46. Les délégations ont exprimé leur appui à la réforme du Département et aux mesures, énoncées dans le rapport du Secrétaire général, qu'il entendait prendre (ibid., par. 39), tout en rappelant que le Département était tenu de se conformer pleinement aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Certaines délégations ont, en outre, fait observer qu'il incombait au Comité d'examiner les résultats des travaux des diverses équipes spéciales une fois qu'ils avaient été étudiés par les responsables des services de conférence, et que l'Assemblée générale devait, ultérieurement, examiner le rapport y relatif du Bureau des services de contrôle interne. On a par ailleurs fait observer que la mobilité du personnel linguistique devait avoir un caractère volontaire et qu'il ne fallait pas que la qualité des services linguistiques dans les divers lieux d'affectation en pâtisse. D'autres délégations ont souligné l'importance de la mobilité comme critère de promotion.

Chapitre IV

Questions relatives à la documentation et aux publications

A. Soumission, délai de parution et mode de distribution des documents

Introduction et aperçu général

47. À sa 466^e séance, le 19 septembre, le Comité des conférences a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à la soumission, au délai de parution et au mode de distribution des documents (ibid., par. 41 et 42). Le Comité a été informé que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'était fixé trois objectifs : traiter en quatre semaines les documents soumis dans les délais et ne dépassant pas la limite convenue du nombre de pages; ne pas contribuer à retarder davantage des documents soumis avec retard et, en particulier, tout mettre en œuvre pour éviter qu'un document soit publié moins d'une semaine avant la date prévue pour son examen; prendre les dispositions qui s'imposent devant une évolution imprévue du volume de travail en analysant les moyens dont il dispose et en réorganisant les priorités. Comme les délais de publication dépendent avant tout des délais de soumission, le Département s'est réjoui de l'initiative prise par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de faire du respect des délais de soumission des documents un indicateur de résultats des départements auteurs.

48. En ce qui concerne la distribution des documents à plus de 400 bibliothèques dépositaires, on a signalé que la plupart des bibliothèques hésitaient à renoncer à leur droit aux documents en version imprimée et à accepter de les recevoir uniquement sous forme électronique.

Examen de la question

49. Des délégations ont souligné que la publication des documents dans les délais était d'une importance fondamentale pour les travaux des organes intergouvernementaux. Certes, il y avait lieu de reconnaître les efforts considérables déployés par le Département pour respecter les dates limites prescrites, mais la situation était loin d'être parfaite. Le problème, qui semblait tenir au fait que les départements auteurs ne respectaient pas les délais de soumission des documents, était actuellement étudié par un groupe de haut niveau de responsables de tous les départements au sein de l'équipe spéciale interdépartementale sur la documentation, présidée par la Sous-Secrétaire générale au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Au Conseil de sécurité, les documents n'étaient souvent publiés qu'en anglais au moment où ils étaient nécessaires et les versions dans les autres langues étaient distribuées en retard. Le représentant du Secrétariat a fait observer que les documents du Conseil de sécurité présentaient un problème particulier; ils n'étaient pas traités suivant un système de créneaux et on pouvait difficilement prévoir quand ils seraient soumis. Même dans le cas des rapports du Conseil qui, du fait de la régularité de leur parution, étaient prévisibles, les auteurs s'efforçaient toujours de fournir aux États Membres les informations les plus récentes et ne pouvaient pas, en général, laisser un délai de plusieurs semaines pour le traitement des documents.

50. S'agissant de la distribution des documents aux bibliothèques dépositaires, on a fait observer que, dans de nombreux pays en développement, ces bibliothèques n'étaient pas encore en mesure de manipuler des documents par voie électronique; certaines d'entre elles utilisaient peut-être du matériel incompatible avec celui du système des Nations Unies. Il serait intéressant de savoir quelles bibliothèques dépositaires recevaient des documents uniquement sous forme électronique. Des précisions ont été demandées quant au coût de la fourniture de publications en version imprimée, et on a fait observer que la distribution par voie électronique était non seulement beaucoup plus rapide mais également plus fiable. Le représentant du Secrétariat a expliqué que, par souci d'économie, les documents étaient expédiés par voie de surface; on ne pouvait pas suivre à la trace les envois par courrier ordinaire mais, si un envoi se perdait, de nouveaux exemplaires des documents pouvaient être envoyés. Puisque des bibliothèques dépositaires avaient le droit de recevoir des publications en version imprimée si elles le souhaitaient, le Département pouvait continuer d'encourager la diffusion électronique, mais sans l'imposer. Les publications allaient continuer d'être distribuées en version imprimée et non sous forme électronique.

B. Respect des règles fixant le nombre maximum de pages des documents

Introduction et aperçu général

51. À sa 466^e séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général portant sur le respect des règles fixant le nombre maximum de pages des documents (ibid., par. 43 à 46). Le représentant du Secrétariat a indiqué que, malgré les efforts considérables faits par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour travailler avec les départements auteurs, 236 des 923 documents programmés en 2004, suivant le système des créneaux, dépassaient la limite des 16 pages. Le Département ne pouvait publier les documents en temps voulu tant que les départements auteurs ne respectaient pas les délais et le nombre maximum de pages, convenus par négociation. Il avait donc saisi le Conseil de direction de la question. La gestion de la documentation avait également fait l'objet d'une auto-évaluation menée conjointement avec le Bureau des services de contrôle interne.

Examen de la question

52. Les délégations ont admis que la fixation d'un nombre maximum de pages aidait le Département à planifier sa capacité, mais elles ont souligné que le respect strict de cette limite ne devait pas devenir un obstacle et empêcher de fournir aux États Membres les informations qui leur permettraient de prendre des décisions en toute connaissance de cause. De même, la tendance à combiner les documents était utile mais il ne fallait pas en abuser. On a approuvé le fait que des cours étaient dispensés pour améliorer l'aptitude à la rédaction des fonctionnaires participant à l'établissement des rapports, puisqu'un document bien rédigé était en général plus concis, plus facile à éditer et à traduire, et plus facilement assimilé par les lecteurs. Le représentant du Secrétariat a expliqué que des dérogations à la limitation du nombre de pages pouvaient être accordées par le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ou la Sous-Secrétaire générale. Le Département conservait des données sur les demandes

de dérogation afin de déterminer les schémas habituels des différents départements auteurs. Il préférerait discuter avec le département auteur au sujet de la longueur approximative d'un document avant qu'une demande de dérogation soit présentée par écrit. Une délégation a fait observer que le Département ne devait pas outrepasser son mandat en ce qui concernait la longueur des documents, et en particulier qu'il ne devait pas intervenir avant le stade de la rédaction des documents, car la qualité de ces derniers en pâtirait inévitablement. Il a été précisé qu'il était indispensable de procéder à des consultations préalables afin de pouvoir évaluer le volume de travail et planifier la capacité nécessaire.

C. Distribution simultanée de documents

Introduction et aperçu général

53. À sa 468^e séance, le 21 septembre, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général relative à la distribution simultanée de documents (ibid., par. 47).

Examen de la question

54. En réponse à des questions posées, le représentant du Secrétariat a expliqué que la distribution simultanée concernait aussi bien la distribution d'exemplaires sur papier que l'affichage des documents dans le système de diffusion électronique. La règle de la distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles était désormais rigoureusement appliquée pour tous les documents officiels, mais l'introduction dans le système de documents publiés avant 1993, réalisée par le Département de l'information, avait entraîné certaines anomalies pour des raisons techniques. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Département de l'information et le Bureau des services centraux d'appui s'efforçaient d'entreprendre cette tâche. La règle de la distribution simultanée ne s'appliquait pas aux brochures et publications d'information du Département de l'information ou aux sites Web des commissions. Des délégations ont souligné qu'il importait d'appliquer la règle de la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles. Certaines délégations ont fait observer qu'il y avait encore des cas où la règle de la distribution simultanée des documents dans toutes les langues n'avait pas été appliquée et qu'il n'était pas question de ces cas dans le rapport du Secrétaire général.

55. Certains membres ont envisagé de recommander la mise en place pendant un an d'un projet pilote prévoyant la publication des documents d'avant session quatre semaines au moins avant la date de leur examen. Mais les avis sur ce point étaient partagés au sein du Comité.

D. Comptes rendus analytiques de séance

Introduction et aperçu général

56. À sa 468^e séance, le 21 septembre, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général relative aux comptes rendus analytiques de séance (ibid., par. 48 à 59). Un document officieux, contenant des informations actualisées, a été distribué; y étaient présentées différentes formules devant permettre d'éponger l'arriéré de comptes rendus analytiques et d'en hâter la parution. Les délégations ont été

également informées des incidences pratiques et financières que pourraient avoir les différentes options proposées.

Examen de la question

57. À propos du document officieux, certaines délégations ont dit qu'à leur avis les données qui y étaient présentées devraient figurer dans un rapport du Secrétaire général. Les délégations se sont félicitées des progrès sensibles accomplis quant au respect des délais de parution des comptes rendus analytiques et ont relevé qu'un projet pilote de traduction, pour la fin mars 2005, de tous les comptes rendus analytiques se rapportant à la partie principale de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale avait été mené à bien. Il a toutefois été expliqué que l'on était parvenu à ce résultat en différant d'autres travaux de traduction, et en faisant traduire à l'extérieur les comptes rendus analytiques. Le Département avait effectivement utilisé des économies réalisées ailleurs afin d'accélérer les travaux, mais cela ne serait pas possible chaque année. L'Office des Nations Unies à Genève avait accumulé un arriéré comparable. La nécessité de respecter les règles concernant la distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles avait eu pour effet de ralentir la parution des comptes rendus analytiques. On a cependant estimé que le Département devait assurer le respect de ces règles, conformément à la résolution 55/222 de l'Assemblée générale.

58. Il a été rappelé que le Secrétariat avait présenté dans le rapport du Secrétaire général (ibid., par. 48 à 59) cinq formules, qui étaient ainsi soumises à l'examen des États Membres. Certaines délégations ont manifesté de l'intérêt pour la formule du remplacement des comptes rendus analytiques par des enregistrements numériques afin de réduire immédiatement les dépenses, tandis que d'autres jugeaient qu'il fallait continuer d'établir les comptes rendus analytiques habituels, étant donné qu'ils constituaient les archives officielles et représentaient la mémoire institutionnelle de l'ONU. Du reste, l'établissement de comptes rendus analytiques pour les réunions officielles ne représentait pas une idée nouvelle, étant donné qu'il était prescrit par le règlement intérieur de certains organes. Le Secrétariat avait poursuivi ses consultations avec les organes autorisés à faire établir des comptes rendus analytiques. Un seul d'entre eux toutefois s'était déclaré disposé à envisager de remplacer les comptes rendus par des enregistrements sonores numériques. Douze autres organes avaient fait savoir qu'ils étaient prêts à accepter la publication provisoire des comptes rendus analytiques dans la langue dans laquelle ils avaient été rédigés, leurs versions dans les autres langues pouvant paraître au fur et à mesure qu'elles seraient établies.

59. En 2005, le Département a décidé, à titre expérimental, de charger le Service anglais de traduction d'assurer l'établissement de tous les comptes rendus analytiques. On espérait ainsi réduire quelque peu les retards dans la traduction des comptes rendus, étant donné que les autres services avaient une plus grande capacité de traduction à partir de l'anglais qu'à partir de l'espagnol, du français ou du russe. Les incidences financières seraient limitées au recrutement de personnel temporaire supplémentaire pour couvrir les séances pour lesquelles les services espagnol, français et russe établissaient jusque-là les comptes rendus. Les dépenses supplémentaires devaient être compensées par une réduction des frais de traduction, mais il était difficile de chiffrer les économies qui seraient réalisées. Cette formule pouvait être combinée avec la réduction de la longueur des comptes rendus. On a cependant souligné que les rédacteurs de comptes rendus analytiques auraient à faire

preuve de la plus grande prudence en cherchant à établir des comptes rendus plus courts et plus concis, et qu'il leur faudrait veiller à ce que leurs comptes rendus reflètent fidèlement les déclarations faites. Le Département a expliqué qu'il avait également envisagé la possibilité de publier tous les comptes rendus analytiques dans les trois mois, de recourir davantage à des traducteurs contractuels et de faire appel aux autres lieux d'affectation pour résorber l'arriéré. Il convenait toutefois de calculer soigneusement le coût de chacune de ces formules. Le Secrétariat a indiqué que le montant des ressources inscrites dans le budget-programme ne permettait pas de publier tous les comptes rendus analytiques dans les délais en question et que des ressources supplémentaires seraient indispensables pour résorber l'arriéré. Certaines délégations estimaient qu'il fallait doter le Secrétariat des ressources nécessaires pour éponger l'arriéré actuel, tandis que d'autres souhaitaient que le Secrétariat cherche à publier les comptes rendus analytiques de manière plus efficace et plus économique, en consultation avec les organes intergouvernementaux compétents.

E. Normes de production

Introduction et aperçu général

60. À sa 469^e séance, le 22 septembre, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général relative aux normes de production (ibid., par. 60 à 62). Un document officiel sur les normes de production et l'évaluation des résultats a également été distribué; il contenait un projet de méthode d'évaluation des résultats des services de conférence ainsi qu'une annexe sur les outils informatiques et leur impact sur l'efficacité. Ce document présentait les propositions d'une équipe spéciale du Département chargée d'examiner les normes de production et l'évaluation des résultats conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, et il indiquait que la question demandait à être étudiée plus avant. L'équipe spéciale concluait notamment que les instruments informatiques avaient eu pour effet d'accroître la productivité de fonctions du Département qui étaient auparavant exécutées manuellement, mais qu'ils n'avaient pas modifié la manière dont étaient exécutées certaines tâches fondamentales, telles que l'interprétation et la traduction, et qu'ils avaient même dans certains cas fait baisser la productivité. L'équipe spéciale n'a trouvé aucune raison justifiant un éventuel relèvement des normes de production à ce stade. On a fait observer que le document officiel devrait être publié dans toutes les langues officielles comme document de l'Assemblée générale.

Examen de la question

61. On a expliqué que malgré les gains d'efficacité à l'échelle du système que permettaient d'obtenir par exemple la plupart des applications, l'introduction de l'informatique n'autorisait pas systématiquement une révision à la hausse des statistiques de production pour la traduction. De même, les outils de référence électroniques et la traduction assistée par ordinateur avaient eu pour effet d'améliorer la cohérence et la précision, mais les fonctions fondamentales, essentiellement intellectuelles, du traducteur ne pouvaient pas être automatisées.

62. Plusieurs délégations ont exprimé le souhait que les innovations technologiques soient introduites avec prudence, à titre expérimental dans un

premier temps, pour répondre aux besoins particuliers des différents services linguistiques, de façon à ne pas nuire à la chaîne de travail. Une technologie qui donnait de bons résultats dans le cas des langues utilisant l'alphabet latin n'était pas nécessairement efficace dans le cas d'autres alphabets. Les normes de production pouvaient également être adaptées pour tenir compte des besoins particuliers des langues n'utilisant pas l'alphabet latin. Il a été rappelé que l'Assemblée générale avait conclu que les technologies devaient être conviviales pour toutes les langues officielles. On a estimé qu'une étude analytique devrait être réalisée pour déterminer s'il fallait appliquer aux interprètes des normes de productivité différenciées selon les langues.

63. L'élaboration de critères financiers internes comme moyens pour le Secrétariat d'évaluer des résultats a été accueillie favorablement dans la mesure où ces critères constituaient un instrument de planification et de budgétisation utile, mais on a fait observer que ceux-ci ne permettaient pas de mesurer les résultats individuels, ni du point de vue quantitatif ni du point de vue qualitatif. Certaines délégations considéraient que les critères financiers ne devraient pas être utilisés comme indicateurs de résultats dans le contexte de la budgétisation axée sur les résultats. Le Secrétariat a convenu qu'il fallait poursuivre la recherche de moyens d'évaluation des résultats plus révélateurs qui permettent de saisir l'élément qualité et satisfaction du client. On a fait allusion aussi à l'étude de faisabilité sur la comptabilité des coûts de revient qui devait être soumise à l'Assemblée générale à sa soixantième session.

Chapitre V

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

A. Postes des services linguistiques

64. À sa 469^e séance, le 22 septembre, le Comité des conférences a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée aux postes vacants dans les services linguistiques (ibid., par. 63 à 66), ainsi que des tableaux complémentaires indiquant la répartition des postes vacants pour les quatre centres de conférence principaux au 31 août 2005 et un diagramme illustrant l'utilisation de personnel linguistique temporaire dans ces quatre centres durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004.

65. Le Comité a été informé que la proportion de postes vacants restait élevée dans les services de traduction du Siège du fait de nombreux départs à la retraite. L'afflux correspondant de nouvelles recrues exigeait un très gros effort de formation et ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur la productivité. À Genève et à Vienne, la situation était plus stable. À l'Office des Nations Unies à Nairobi, il demeurerait difficile de pourvoir les postes vacants de traducteur et d'interprète, les lauréats des récents concours de recrutement ayant refusé d'accepter un poste à Nairobi. Pendant la vidéoconférence organisée dans le cadre de la 467^e séance du Comité, le 21 septembre, le Secrétariat a indiqué qu'il était prévu que quatre des six postes d'interprète vacants à Nairobi seraient pourvus au plus tard au début de 2006 mais, dans la plupart des cas, les affectations seraient pour une période de moins d'un an.

Examen de la question

66. Les États Membres ont souligné la nécessité d'une amélioration de la qualité de la traduction et de l'interprétation. Certaines délégations ont manifesté un optimisme prudent quant aux perspectives d'amélioration de la situation relative aux postes vacants à Nairobi, et ont engagé le Secrétariat à insister davantage auprès des lauréats des concours pour qu'ils acceptent une affectation dans cette ville. On a fait observer que le recrutement d'interprètes en vue d'affectations pour des périodes de courte durée ne constituait pas une solution durable et que le problème ne manquerait pas de se poser à nouveau. Il importait de veiller à ce que l'action menée pour favoriser la mobilité du personnel ne se relâche pas. Certaines délégations estimaient toutefois que la mobilité devait avoir un caractère volontaire et que la qualité des services linguistiques dans les différents lieux d'affectation ne devait pas en pâtir. Elles ont fait observer qu'il serait peut-être plus efficace d'organiser expressément pour Nairobi des concours de recrutement, et d'informer les candidats avant leur inscription qu'en cas de succès au concours, ils seraient tenus d'accepter un poste dans ce lieu d'affectation; il a été rappelé que le Groupe des États arabes avait offert son assistance aux fins de l'organisation d'un concours de ce genre pour le recrutement de traducteurs et d'interprètes de langue arabe. Une délégation estimait qu'un concours qui serait organisé uniquement pour Nairobi pourrait ne pas être conforme aux règles de recrutement en vigueur au Bureau de la gestion des ressources humaines. Il a été rappelé aussi que la Chine avait facilité, et continuerait de faciliter, l'organisation de concours de recrutement de personnel linguistique de langue chinoise, et que la Fédération de Russie facilitait également de son côté l'organisation d'un concours de recrutement de personnel linguistique de langue

russe. Les délégations se sont dites satisfaites de la manière dont ces concours étaient organisés et ont exprimé l'espoir qu'ils aideraient le Secrétariat à recruter, parmi les lauréats, du personnel linguistique hautement qualifié pour pourvoir les postes vacants.

67. Le représentant du Secrétariat a indiqué que le Département étudiait avec le Bureau de la gestion des ressources humaines la possibilité d'organiser des concours spéciaux pour certains lieux d'affectation tels que Nairobi.

68. Certaines délégations ont jugé beaucoup trop élevée la proportion globale de postes vacants dans les services linguistiques. Le Secrétariat devait selon elles redoubler d'efforts pour résoudre ce problème, et notamment publier par avance un avis de vacance de poste lorsqu'il est prévu qu'un poste va se libérer. Le représentant du Secrétariat a indiqué que l'affichage par avance sur le site Web du système Galaxy d'avis de vacance de poste apparentés se faisait déjà et que cette pratique allait permettre de pourvoir beaucoup plus rapidement les postes vacants.

69. Des délégations ont souligné la nécessité de faire en sorte que la terminologie utilisée par les services de traduction et les services d'interprétation soit conforme aux normes linguistiques et à la terminologie les plus récentes dans les langues officielles utilisées, ce dans l'intérêt de la qualité.

70. À l'issue de l'examen d'informations actualisées communiquées au Comité sur le recrutement local et non local de personnel linguistique engagé pour une période de courte durée, on a fait observer que le souci d'économie ne devait pas l'emporter sur l'exigence de qualité. Le Secrétariat a indiqué que de nombreux linguistes recrutés localement pour des périodes de courte durée étaient des retraités, qui avaient une connaissance approfondie de la terminologie de l'ONU, et que la qualité des prestations demeurait la considération dominante. Des délégations se sont déclarées préoccupées par la répartition inégale des ressources entre les différents services linguistiques, faisant observer que ceux-ci devaient tous être traités sur un pied d'égalité et bénéficier des mêmes moyens et conditions de travail, comme le stipule la résolution 59/265 de l'Assemblée générale. Un certain nombre de délégations se sont par ailleurs déclarées préoccupées par la pratique consistant, dans le cas de certains services linguistiques, à recruter à titre de personnel local des linguistes engagés pour des périodes de courte durée, sans tenir compte du domicile effectif des intéressés, et ce, pour des raisons d'économie; il s'agissait là d'un traitement inégalitaire qui pouvait entraîner un abaissement de la qualité des services de conférence. Certaines délégations ont exprimé la crainte que le recrutement de personnel local n'entraîne une détérioration de la qualité des prestations si les intéressés n'étaient pas en mesure de se tenir au courant de l'évolution des normes linguistiques. Il a été expliqué que quelle que soit la nationalité des intéressés, et que ceux-ci aient été recrutés comme « locaux » ou comme « non-locaux », la qualité était assurée au moyen d'examens et renforcée par des réunions d'information.

71. Le représentant du Secrétariat a expliqué qu'aux termes des accords conclus avec l'Association internationale des traducteurs de conférence et l'Association internationale des interprètes de conférence, les traducteurs et interprètes recrutés pour des périodes de courte durée avaient le droit de choisir librement le lieu où ils établissaient leur domicile professionnel. Les interprètes et traducteurs temporaires étaient sélectionnés selon des critères rigoureux. La qualité demeurait la considération dominante. Nombre de linguistes recrutés localement pour des

périodes de courte durée étaient des retraités, qui avaient une connaissance approfondie de la terminologie de l'ONU.

B. Réunions d'information

72. À sa 469^e séance, le 22 septembre, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée aux réunions d'information (ibid., par. 67 et 68), qui étaient organisées pour chacune des langues officielles et dont le but était de tenir les États Membres informés de l'évolution de la terminologie et d'avoir avec eux un échange de vues sur l'amélioration des services linguistiques.

Examen de la question

73. Des délégations ont adressé des remerciements au Secrétariat et se sont déclarées favorables à l'organisation de ces réunions d'information, qui offraient aux États Membres la possibilité d'exposer directement au Secrétariat les problèmes qu'ils percevaient, et permettaient au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de déterminer dans quelle mesure ils étaient satisfaits de la qualité des services de conférence. De nombreuses délégations ont souligné que la qualité était leur principale préoccupation.

C. Taux d'autorévision

74. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée aux taux d'autorévision (ibid., par. 69 à 71). Le Comité a été informé qu'en 2002, 2003 et 2004, les taux d'autorévision étaient restés pour l'Office des Nations Unies à Genève et à Vienne dans la limite de 45 % approuvée par l'Assemblée générale, mais qu'ils avaient dépassé cette limite au Siège et à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Les statistiques partielles établies pour 2005 faisaient apparaître un taux d'autorévision de 54 % pour le Siège. Toutefois, l'afflux de traducteurs nouvellement recrutés à la suite de nombreux départs à la retraite signifiait qu'il fallait s'attendre à une plus forte proportion de travaux de révision et, par conséquent, à une baisse des taux d'autorévision, particulièrement dans les services de traduction anglais, arabe, espagnol et français, où de très importants mouvements de personnel s'étaient déjà produits. Cette évolution, en elle-même positive, risquait de nuire à la productivité, du fait qu'il allait falloir consacrer un temps considérable à la formation des nouvelles recrues.

Chapitre VI

Technologies de l'information

Introduction et aperçu général

75. À sa 468^e séance, le 21 septembre, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général consacrée aux technologies de l'information (ibid., par. 72 à 74).

Examen de la question

76. Pour certains, l'introduction de nouveaux moyens informatiques ne présentait pas toujours que des avantages, car elle entraînait parfois un travail supplémentaire et transférait une partie de la tâche à d'autres groupes de personnel. Certaines innovations technologiques, comme la traduction assistée par ordinateur par exemple, pouvait en fait ralentir la marche du travail en entraînant la création de tâches nouvelles, comme la constitution de mémoires de traduction. Le Comité a été informé du projet pilote de traduction délocalisée, lancé en janvier 2005. Le recours à des traducteurs délocalisés permettait des économies, mais il comportait aussi certains inconvénients, dont un surcroît de travail pour les répartiteurs et le personnel de secrétariat des services de traduction. Des délégations ont estimé que les innovations technologiques étaient à introduire prudemment, dans le respect de la spécificité intellectuelle du travail des personnels linguistiques. Il a été convenu que, même si le facteur coût était important, c'était toujours la qualité du travail fourni qui devait être la considération dominante. En outre, il convenait d'analyser sérieusement les nouvelles technologies avant de les adopter.

77. Lors d'une vidéoconférence qui a eu lieu pendant la 467^e séance du Comité, le 21 septembre, des représentants des services de conférence des quatre principaux lieux d'affectation se sont dits satisfaits du système de gestion en ligne des réunions et du système électronique d'affectation des interprètes, l'un et l'autre entièrement opérationnels. L'introduction de ces deux systèmes avait accru l'efficacité des services et de la planification, en avait amélioré la qualité et avait permis un respect plus rigoureux des délais. La gestion des ressources en matière de services de conférence avait été améliorée aussi du fait que l'on était en mesure désormais de produire des statistiques et des rapports de gestion actualisés. On a noté les progrès qu'avait permis, dans tous les lieux d'affectation, l'informatisation des systèmes de gestion et de traitement des documents dans les services de conférence. On s'est félicité aussi de ce qu'elle avait développé la concertation, les échanges d'informations et le partage des ressources entre les quatre principaux lieux d'affectation. Mais on a relevé avec préoccupation une apparente disparité dans l'allocation de ressources pour l'informatisation. Le manque relatif de ressources à Nairobi avait obligé l'ONU à continuer de s'en remettre aux autres lieux d'affectation pour la mise en place et la maintenance de ses capacités informatiques. Il était urgent d'améliorer la situation à Nairobi, sans nuire aux autres lieux d'affectation. Les délégations se sont dites satisfaites à cet égard du projet de création d'un poste P-3 consacré à l'informatique au sein de la Division des services de conférence de Nairobi, soulignant toutefois que ce projet ne réglerait pas à lui seul la situation, laquelle allait être suivie de très près par les États Membres.

78. Considérant que le processus d'intégration des systèmes de gestion des conférences était en cours, les délégations ont souligné qu'il importait de prendre en considération les besoins de chacun des lieux d'affectation. Certaines délégations

souhaitaient également recevoir l'assurance que les clients externes (groupes régionaux, autres grands groupes) bénéficieraient aussi de la transparence et de la responsabilisation accrues que permettaient les nouvelles technologies. D'aucuns se sont inquiétés de constater que les nouvelles technologies ne fonctionnaient pas toujours dans les six langues officielles de l'ONU, les techniques informatiques fonctionnant mieux dans certaines langues que dans d'autres. Les délégations ont souligné qu'il importait de respecter l'égalité des six langues, comme l'Assemblée générale l'avait rappelé dans sa résolution 59/265.

Chapitre VII

Questions diverses

79. À la 471^e séance, le 23 septembre, le Président a proposé que, puisque la tenue de la session de fond du Comité en septembre nécessitait une dérogation à la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1985, et étant donné que de nombreux membres éprouvaient des difficultés à participer à une session se tenant en août, le Comité envisage de tenir sa session de fond de 2006 en juin. Certaines délégations ont fait valoir que la tenue de la session en juin écourterait considérablement la période d'évaluation sur laquelle le Secrétariat devait faire rapport. Une délégation a fait observer que la période en question serait écourtée encore plus si la Cinquième Commission n'abordait le rapport du Comité qu'à la reprise de sa session; elle a noté que certaines délégations semblaient disposées à participer à la session de fond du Comité au mois d'août et qu'une modification de la date de la session pour la tenir en juin aurait pour effet d'affaiblir l'important travail du Comité. En revanche, une autre délégation s'est déclarée favorable à la tenue de la session de fond en juin. Le Président a noté qu'en tout état de cause la décision relative aux dates de la session de fond du Comité serait prise, comme d'habitude, à la session d'organisation.

80. À la même séance, le Comité a examiné une lettre du Président du Comité spécial sur la question d'une convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des handicapés, demandant l'aide du Comité pour permettre aux représentants souffrant d'un handicap de participer utilement, et sur un pied d'égalité avec les autres, aux travaux du Comité spécial. Le Secrétaire du Comité spécial a déclaré au Comité que le besoin le plus pressant était que la documentation officielle relative aux travaux du Comité spécial soit disponible sous forme électronique ainsi qu'en braille. Il a par ailleurs signalé que la salle de conférence 4 était la seule à laquelle pouvaient accéder les participants handicapés. Le Comité a estimé qu'il importait de répondre aux besoins des personnes handicapées participant à l'élaboration du projet de convention. Il a engagé le Secrétariat à veiller à ce que les besoins particuliers du Comité spécial soient pris en compte lors de l'attribution des salles de conférence et à rechercher le moyen d'établir la documentation requise sous forme électronique et en braille. Les délégations étaient d'avis que le Comité recommande à l'Assemblée générale d'examiner la question à titre prioritaire, non seulement dans le cas d'espèce, en attendant le complément d'information que le Secrétariat fournirait au sujet des ressources nécessaires pour établir la documentation requise en braille, mais aussi, dans l'optique plus large de l'accès des personnes handicapées aux services de conférence. Le Secrétariat a expliqué que la salle de conférence 4, qui était la mieux conçue pour les séances du Comité spécial, était mise à la disposition de celui-ci chaque fois que possible. Le Comité a décidé que son président adresserait une lettre au Président de l'Assemblée générale l'informant que le Comité avait examiné favorablement les questions susmentionnées et suggérant que l'Assemblée accorde une attention prioritaire au problème considéré.

81. Par ailleurs, à la 471^e séance, la question de la biennalisation par l'Assemblée générale du point intitulé « Plan des conférences » a été soulevée. Certaines délégations ont demandé que cette question soit examinée lors de la session. D'autres ont fait observer que l'Assemblée générale l'avait examinée à sa cinquante-neuvième session et avait décidé d'y revenir dans le contexte de

l'amélioration des méthodes de travail de la Cinquième Commission. La Cinquième Commission avait examiné la question, et celle-ci avait continué d'être examinée tous les ans. À ce propos, on a fait observer qu'il n'entraît pas dans le mandat du Comité des conférences d'examiner cette question. La discussion sur ce point n'est pas allée plus loin.

82. À la même séance, on s'est demandé s'il fallait recommander à l'Assemblée générale d'examiner tous les ans le point intitulé « Multilinguisme ». Certaines délégations ont évoqué la possibilité que la question soit examinée tous les cinq ans. Aucune décision n'a été prise, les délégations n'ayant pu établir si le Comité était mandaté pour examiner cette question.

83. Enfin, à la 471^e séance, considérant les difficultés que certaines délégations avaient éprouvées au cours des négociations sur le document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) en raison de l'exiguïté des salles de conférence mises à la disposition de réunions ouvertes à tous les États Membres, certains membres du Comité ont fait observer qu'à l'avenir, il faudrait veiller lors de l'attribution des salles de conférence à ce que leur capacité corresponde au nombre attendu de participants, de manière à garantir la sécurité de ces derniers. Une délégation a fait observer que les États Membres n'avaient pas tous pu participer aux réunions tenues à cette occasion et que la transparence des travaux en avait souffert. Le Président a indiqué que la sécurité des participants dans les salles de conférence relevait de la responsabilité du Comité, mais qu'il n'appartenait pas à celui-ci de se prononcer sur les travaux d'autres organes ni de les juger. Le Secrétariat a expliqué qu'il avait toujours essayé d'attribuer les salles de compétence en fonction du nombre de places demandé par les organisateurs.

Annexe

Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2006 et 2007

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2006

(Août 2005)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [décision 2004/256 du Conseil économique et social]	6-17 janvier	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
2. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	9 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
3. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	9-13 janvier	New York	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
4. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement [décision 2005/256 du Conseil économique et social]	9-13 janvier	Genève	53 G	I (AArF)	T	–	
5. Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, première réunion [résolution 59/86 de l'Assemblée générale]	9-20 janvier	New York	194 G	I (AArCEFR)	T		
6. Comité des droits de l'enfant, quarante et unième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	9-27 janvier	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
7. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, vingt et unième réunion [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale] ^b	12 janvier	New York	155 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
8. Comité d'état-major [Charte]	13 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
9. UNICEF – Conseil d’administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	16-19 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
10. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes, trente-quatrième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l’Assemblée générale] ^b	16 janvier-3 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
11. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	19-27 janvier	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
12. Groupe du travail à composition non limitée chargé d’examiner les objectifs et l’ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l’Assemblée générale consacrée au désarmement, session d’organisation [résolution 59/71 de l’Assemblée générale]	20 janvier	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
13. Réunion conjointe des Conseils d’administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l’UNICEF [résolution 52/12 B de l’Assemblée générale]	20 et 23 janvier	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T	–	
14. PAM – Conseil d’administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale] ^c	20-24 janvier	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
15. Comité des droits de l’enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l’Assemblée générale] ^b	20 janvier-3 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
16. CNUDCI – Groupe de travail sur l’arbitrage [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	23-27 janvier	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
17. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l’Assemblée générale]	23 janvier-31 mars	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
18. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	24-27 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
19. Groupe d’experts gouvernementaux chargés d’étudier la question de la vérification sous	30 janvier-3 février	New York	20 E	I (AArCEFR)	T		

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
tous ses aspects, première session [résolution 59/60 de l'Assemblée générale]							
20. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	30 janvier-3 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
21. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration [résolution 46/122 de l'Assemblée générale] ^d	30 janvier-3 février	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
22. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-cinquième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	30 janvier-3 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
23. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme – Comité consultatif, quarante-sixième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	–	–	Une session par an
24. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	Janvier/février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
25. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	6-10 février	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
26. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	6-10 février	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–	
27. PNUE – Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement, neuvième session extraordinaire [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l'Assemblée générale]	7-9 février	Doubaï	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
28. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	7-10 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
29. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	7 février-21 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
30.	Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	8-10 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
31.	Commission du développement social, quarante-quatrième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	8-17 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
32.	Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	13 février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
33.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration [résolution 40/131 de l'Assemblée générale] ^d	13-17 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
34.	Forum des Nations Unies sur les forêts [résolution 2005/29 du Conseil économique et social]	13-24 février	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	
35.	CFPI, soixante-deuxième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	13-24 février	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
36.	CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	20-24 février	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–	
37.	CEE, soixante et unième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	20-24 février	Genève	55 G	I (AFR)	T	–	Une session par an
38.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique –Sous-Comité scientifique et technique, quarante et unième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	20 février-3 mars	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
39.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-huitième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] ^b	20 février-10 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an
40.	Commission de la condition de la femme, cinquantième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	27 février-10 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
41. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	21 février-17 mars	New York	114 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
42. PNUÉ – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
43. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
44. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	6-10 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
45. Treizième groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et premier Comité préparatoire à la Convention [décision des États parties, décembre 2001] ^{b, d}	6-10 mars	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
46. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^d	6-10 mars	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–	
47. Commission de statistique, trente-septième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	7-10 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
48. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-sixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	13-31 mars	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
49. Commission des droits de l'homme, soixante-deuxième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	13 mars-21 avril ^f	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
50.	Commission des stupéfiants, quarante-neuvième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	14-23 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
51.	Commission des stupéfiants – Comité plénier [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	14-23 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
52.	Comité des politiques du développement, huitième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	20-24 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
53.	Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce des armes légères sous tous ses aspects, deuxième réunion [résolution 59/86 de l'Assemblée générale]	20-31 mars	New York	194 G	I (AArCEFR)	T		
54.	Comité d'experts de l'administration publique [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	27-31 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
55.	Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-troisième session [résolutions 715 A (XXVII), 1314 (XLIV) et 2004/303 du Conseil économique et social]	28 mars-4 avril	Vienne	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
56.	CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Mars (5 jours)	Genève	e	I (AArCEFR)	T	–	
57.	Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
58.	Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	
59.	Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante et unième session ^d	Mars	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
60. Commission de la population et du développement, trente-neuvième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	3-7 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
61. Commission des limites du plateau continental [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]b	3-7 avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
62. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement [résolution 59/71 de l'Assemblée générale]	3-7 avril	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
63. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	3-13 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
64. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-cinquième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	3-13 avril	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	SR ^h	Une session par an
65. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	10-28 avrilg	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
66. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, quinzième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	19-28 avrilg	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
67. CESAP, soixante-deuxième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	20-26 avrilg	Indonésiei	52 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
68. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	24-28 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
69. Comité contre la torture – Groupe de travail présession [résolution 56/44 de l'Assemblée générale]b	24-28 avril	Genève	4 E	I (AEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
70. Comité préparatoire de la sixième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [Déclaration finale de la Conférence extraordinaire des États parties]	24-28 avril	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T	–	
71. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-douzième session [décision 2004/260 du Conseil économique et social]	24-28 avril	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	
72. Comité de l'information, vingt-huitième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	24 avril-5 mai	New York	99 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
73. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt-cinquième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]d	Avril (2 semaines)g	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
74. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]b	Avril (1 semaine)g	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
75. UNITAR – Conseil d'administration, quarante-quatrième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]d	Avril (1 semaine)g	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
76. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolution 50/227 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	Avrilc (1 jour)g	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
77. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Avrilg	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
78. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/maig	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
79. Comité des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Avril/mai (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
80. Commission du développement durable, quatorzième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	1er-12 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
81. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-sixième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]b	1er-19 mai	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
82. Comité contre la torture, trente-sixième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]b	1er-19 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
83. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	1er mai-2 juin	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	
84. Commission du droit international, cinquante-huitième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	1er mai-9 juin et 3 juillet-11 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
85. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	8 mai	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
86. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [résolution 2003/247 du Conseil économique et social]	8-13 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
87. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-sixième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]b	8-19 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
88. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	10-11 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
89. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	10-19 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
90. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	11-20 mai (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
91.	Commission de la science et de la technique au service du développement, neuvième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	15-19 mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
92.	Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la question de la vérification sous tous ses aspects, deuxième session [résolution 59/60 de l'Assemblée générale]	15-19 mai	New York	20 E	I (AArCEFR)	T		
93.	Instance permanente sur les questions autochtones [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	15-26 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
94.	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 56/199 de l'Assemblée générale]b	15-26 mai	Bonn	186 G	I (AArCEFR)	T	–	
95.	Comité des droits de l'enfant, quarante-deuxième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]b	15 mai-2 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
96.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	15 mai-30 juin	New York et autres lieux d'affectation	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
97.	Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	15 mai-30 juin	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
98.	Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons – Conférence d'examen [résolution 59/25 de l'Assemblée générale]	22-26 mai	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
99.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]b	22-26 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
100.	Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-quatrième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	29 mai-2 juin	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
101. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolutions 1998/246 et 2005/278 du Conseil économique et social]	Mai (5 jours)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
102. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 55/147 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
103. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
104. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Mai	Genève	e	I (AArCEFR)	T	–	
105. CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-cinquième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mai	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
106. CEA – Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trente-neuvième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mai/juin	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
107. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	5-7 juin	New York	5 E	I (AR)	T	–	Une session par an
108. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	5-9 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
109. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]b	5-9 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
110. Comité des contributions, soixante-sixième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	5-30 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Comité du programme et de la coordination, quarante-sixième session, première partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	5-30 juin	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
112. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, quarante-neuvième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	7-16 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV ^h	Une session par an
113. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	12-16 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
114. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	12-23 juin	Genève	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
115. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	14-16 juin	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
116. Réunion des États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale] ^b	19-23 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
117. Quatorzième groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, et troisième Comité préparatoire à la Convention ^{b, d} [décision des États parties, décembre]	19-30 juin	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
118. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, trente-neuvième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	19 juin-7 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
119. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux protocoles qui s'y rapportent, troisième session [résolution 55/25 de l'Assemblée générale] ^b	26 juin-7 juillet	Vienne		I (AArCEFR)	T	–	
120. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
121. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
122. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale] ^d	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
123. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante-deuxième session ^d	Juin	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
124. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
125. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
126. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin/juillet (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
127. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^j	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
128. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif à la Convention [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	3-7 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
129. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	3-12 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
130. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	3-28 juillet	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
131. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente-cinquième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	10-28 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
132. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	12-14 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
133. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	19-21 juillet	New York	3 E	–	–	–	Une session par an
134. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	31 juillet- 4 août	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
135. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-neuvième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] ^b	31 juillet- 18 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an
136. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
137. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
138. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
139. Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social) [décision 2003/264 du Conseil économique et social]	Juillet (2 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
140. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
141. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet-août (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
142. CFPI, soixante-troisième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	10-27 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
143. Réunion générale des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique et de ses institutions spécialisées [résolutions 37/4 et 50/17 de l'Assemblée générale]	11-13 juillet	Vienne	27 ST	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
144. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	12-13 juillet	Nairobi	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
145. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-troisième session [résolutions 248 (III) et 46/200 de l'Assemblée générale]	13-21 juillet	Nairobi	33 E	I (AF)	T	–	Une session tous les deux ans
146. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	13-21 juillet	Nairobi	15 E	I (AF)	T	–	Une session tous les deux ans
147. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires [décision 2004/260 du Conseil économique et social]	24-28 juillet	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	
148. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	31 juillet- 15 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
149. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-huitième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	7-25 août	Genève	26 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
150. Quatorzième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] ^b	9 août	New York	163 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
151. Commission des limites du plateau continental [art. 2 5) de l'annexe II à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] ^b	21-25 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
152. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	Août (2 semaines)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
153. Groupe d'experts gouvernementaux sur la coopération en vue de prévenir, combattre et éliminer le courtage illicite des armes légères [résolution 59/86 de l'Assemblée générale]	4-8 septembre	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
154. Quinzième groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs et troisième Comité préparatoire à la Convention [décision des États parties, décembre 2001] ^{b, d}	4-8 septembre	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
155. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	5-8 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
156. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	5 septembre- 22 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
157. Vingt-cinquième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	7 septembre	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
158. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	11 septembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
159. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	11-15 septembre ⁱ	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
160. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
161. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-troisième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED] ^d	11-22 septembre	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
162. Comité des droits de l'enfant, quarante-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	11-29 septembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
163. Assemblée générale, soixante et unième session [Charte]	12 septembre-décembre	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^k	
164. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	18-22 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
165. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine [décision 2003/246 du Conseil économique et social]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEFR)	T	–	
166. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires [décision 2005/255 du Conseil économique et social]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
167. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement] ^d	Septembre (5 jours)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
168. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante-troisième session ^d	Septembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
169. UNITAR – Conseil d'administration, deuxième partie de la session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale] ^d	Septembre (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
170. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale] ^d	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
171. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
172. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre/ octobre (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
173. Comité des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/ octobre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
174. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	2-6 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
175. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	18-22 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
176. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-septième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	30 octobre- 16 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
177. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
178. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail présession des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
179. HCR – Comité exécutif, cinquante-septième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	68 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
180. HCR – Comité exécutif, cinquante-septième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	64 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
181. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
182. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/ novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T	PV ^j	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
183. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^e	6-10 novembre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
184. Comité contre la torture – Groupe de travail présession [résolution 56/44 de l'Assemblée générale] ^b	6-10 novembre	Genève	4 E	I (AEFR)	T	–	
185. Huitième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d} [par. 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	6-17 novembre	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
186. Réunion annuelle et troisième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] ^{b, d}	6-17 novembre	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	
187. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	6-17 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
188. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties à la Convention, douzième session [résolution 56/199 de l'Assemblée générale] ^b	6-17 novembre	Bonn	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
189. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	13-24 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
190. Comité contre la torture, trente-septième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] ^b	13-25 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
191. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social] ^b	13 novembre-1 ^{er} décembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
192. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	20 novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
193. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – Réunion spéciale à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une séance par an
194. Sixième Conférence des États parties chargée d'examiner la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [Déclaration finale de la Conférence extraordinaire des États parties]	Novembre (3 semaines)	Genève	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
195. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
196. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
197. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale] ^d	Novembre (1 jour)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
198. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 réunion)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
199. Comité des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance par an
200. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	1 ^{er} -5 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
201. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social] ^b	4-8 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
202. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation des marchés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	4-8 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
203. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	4-12 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
204. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
205. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	12-14 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
206. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires [décision 2004/260 du Conseil économique et social]	Décembre (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	
207. Université des Nations Unies – Conseil, cinquante-troisième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale] ^d	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
208. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité, cinquante-quatrième session ^d	Décembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
209. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarantième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
210. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (1-2 jours)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
211. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 réunion)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
212. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale] ^d	Décembre (1 réunion)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
213. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^d	Décembre	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
214. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
215. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
216. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 réunions au maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
217. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 réunions au maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
218. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
219. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
220. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
221. UNICEF – Conseil d’administration, réunions d’information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
222. Conseil économique et social – consultations officieuses [résolution 50/227 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
223. CEE – Comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins
224. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PVe	Selon les besoins
225. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
226. Conseil de sécurité – Comité d’experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
227. Conseil de sécurité – Comité d’admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
228. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
229. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
230. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
231. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
232. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
233. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
234. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
235. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
236. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
237. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
238. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
239. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
240. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
241. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)d	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
242. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
243. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
244. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
245. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArEFR)	T	–	Selon les besoins
246. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
247. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]d	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
248. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité] ^d	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
249. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolution 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
250. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
251. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
252. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
253. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
254. INSTRAW – Conseil d'administration [résolution 2003/57 du Conseil économique et social ^{c, d}	À déterminer ^c (2-3 jours)	New York	10 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
255. Commission du développement durable, session d'organisation [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
256. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
257. Vingt-deuxième réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI)] ^b	À déterminer (1 jour)	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
258. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [résolution 2005/12 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	–	T	–	
259. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
260. Groupe de travail officiel à composition non limitée chargé d'examiner l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
261. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier la gestion de la vérification sous tous ses aspects, troisième session [résolution 59/60 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	20 E	I (AArCEFR)	T		
262. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^d	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
263. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^d	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
264. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^d	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
265. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement] ^d	À déterminer	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
266. Comité spécial chargé de négocier une convention contre la corruption	À déterminer	Vienne	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
267. Convention sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, troisième session [résolution 56/196 de l'Assemblée générale] ^b	À déterminer	Bonn	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
268. CEPALC, trente et unième session [résolutions 106 (VI) et 2004/47 et décision 1985/188 du Conseil économique et social]	À déterminer	Montevideo	41 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
269. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, première session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer		I (AArCEFR)	T	–	
270. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	9 E	I (AF)	–	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
271. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	3 E	–	–	–	Une session par an

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Organes créés en vertu d'instruments internationaux.

^c Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés [résolution 80 (III) de la CNUCED, par. 9].

^d Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^e Pour des séances plénières seulement.

^f Dans sa décision 2005/292 du 25 juillet 2005, le Conseil économique et social a autorisé la tenue de six séances supplémentaires avec tous les services de secrétariat nécessaires, y compris pour l'établissement de comptes rendus analytiques, conformément aux articles 29 et 31 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, pour la soixante-deuxième session de la Commission. Il a approuvé la décision de la Commission de prier le Président de la Commission de faire tout son possible pour organiser les travaux de cette session dans les délais normalement impartis, les séances supplémentaires autorisées par le Conseil ne devant se tenir que si elles sont absolument nécessaires.

^g Conformément au paragraphe 4 de la résolution 59/265 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 21 avril 2006 et le 6 avril 2007.

^h Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

ⁱ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

^j En cas d'auditions.

^k L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa sixième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial chargé d'élaborer une convention sur les droits des personnes handicapées[résolution 59/198 de l'Assemblée générale]	9-20 janvier et 7-18 août	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Comité spécial sur la portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des nations Unies et du personnel associé [résolution 59/47 de l'Assemblée générale]	27 février-3 mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Groupe d'experts gouvernementaux sur le maintien et l'amélioration du Registre des armes classiques (résolution 56/24 de l'Assemblée générale)	27 février-3 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–
4. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996 [résolution 59/46 de l'Assemblée générale]	13-24 mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	3-13 avril	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
6. Groupe d'experts gouvernementaux sur le maintien et l'amélioration du Registre des armes classiques (résolution 56/24 de l'Assemblée générale)	8-12 mai	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–
7. Processus consultatif officieux ouvert à tous sur les affaires maritimes et le droit de la mer [résolution 57/141 de l'Assemblée générale]	5-9 juin	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
8. Groupe d'experts gouvernementaux sur le maintien et l'amélioration du Registre des armes classiques [résolution 56/24 de l'Assemblée générale]	17-28 juillet	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–
9. Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–

<i>Organe</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
10. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
11. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^b

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b En cas d'auditions.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions pour 2007

(Août 2005)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Groupe de travail sur le remboursement du matériel appartenant aux contingents [résolution 55/274 de l'Assemblée générale]	2-12 janvier	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Comité d'état-major [Charte]	12 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV Un vendredi sur deux
3. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	8-12 janvier	New York	5 E	I (AEF)	T	– Deux sessions par an
4. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	15-18 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
5. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente-sixième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	15 janvier- 2 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR Deux sessions par an
6. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	17 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR
7. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	19 et 22 janvier	New York	36 G/ 36 G/36 G	I (AArCEFR)	T	–
8. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	22 janvier- 2 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
9. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	23-26 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
10. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-huitième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	29 janvier- 2 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
11. Comité des droits de l'enfant, quarante-quatrième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Janvier (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
12. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration [résolution 46/122 de l'Assemblée générale] ^c	Janvier (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Une session par an
13. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Janvier (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
14. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, quarante-quatrième session, première partie [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement] ^c	Janvier (1 semaine)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T –	
15. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme – Comité consultatif, quarante-septième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	– –	Une session par an
16. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^c	Janvier	Genève	^d	I (AArCEFR)	T –	
17. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	Janvier/février (1 semaine)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –	Deux ou trois sessions par an
18. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier/février (1 séance)	New York	12 E	–	– –	Trois sessions d'une séance chacune
19. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L]	Janvier/mars (8 semaines)	Genève	61 G	I	T PV	Une session en trois parties par an
20. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	5-9 février	New York	4 E	I (AEF)	T –	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
21. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	5-9 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
22. PNUE – Conseil d'administration, vingt-quatrième session [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l'Assemblée générale]	5-9 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	– Une session tous les deux ans
23. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	5 février-2 mars	New York	113 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
24. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	6-9 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
25. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	6 février-20 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
26. Commission du développement social, quarante-cinquième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	7-16 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
27. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
28. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-quatrième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	12-23 février	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
29. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	21-23 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
30. Onzième Réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale] ^b	23 février	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session tous les deux ans
31. Réunion préparatoire intergouvernementale à la quinzième session de la Commission du développement durable [résolution 2003/61 du Conseil économique et social]	26 février-2 mars	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–
32. Commission de la condition de la femme, cinquante et unième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	26 février-9 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
33. Commission de statistique, trente-huitième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	27 février- 2 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
34. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février	New York	11-12 E	–	–	– Quatre ou cinq réunions par an
35. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Février	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–
36. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Février	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–
37. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	– Quatre sessions par an
38. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration [résolution 40/131 de l'Assemblée générale] ^d	Février/mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	– Une session par an
39. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	5-9 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	– Trois sessions par an
40. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	12-30 mars	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR Trois sessions par an
41. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	12 mars- 13 avril	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR
42. Commission des stupéfiants, cinquantième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	13-22 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
43. Commission des stupéfiants – Comité plénier [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	13-22 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
44. Comité des politiques du développement, neuvième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	19-23 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
45. Groupe d'experts gouvernementaux sur le courtage illicite des armes légères [résolution 59/86 de l'Assemblée générale]	19-23 mars	New York	25 E	I (AArCEFR)	T –	
46. Commission des limites du plateau continental [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	26-30 mars	New York	21 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
47. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-sixième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	26 mars-5 avril	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T SR ^e	Une session par an
48. CEE, soixante-deuxième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Mars	Genève	55 G	I (AFR)	T –	Une session par an
49. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante-cinquième session	Mars	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Quatre sessions par an
50. Commission des droits de l'homme, soixante-troisième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	Mars/avril (6 semaines)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
51. UNITAR – Conseil d'administration, quarante-cinquième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 semaine)	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
52. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale] ^d	Mars/avril (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T –	Une session par an
53. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	12 E	–	– –	Trois sessions d'une séance chacune par an
54. Commission de la population et du développement, quarantième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	9-13 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
55. Comité d'experts de l'administration publique [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	9-13 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
56. CFPI, soixante-quatrième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	9-20 avril	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T –	Deux sessions par an
57. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	9-27 avril	New York	191 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session par an
58. Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, vingt et unième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 56/206 de l'Assemblée générale] ^c	16-20 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T –	Une session tous les deux ans
59. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-27 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
60. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, seizième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	17-26 avril	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
61. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	17-26 avril (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T –	
62. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	25-26 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	
63. Comité de l'information, vingt-neuvième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	30 avril-11 mai	New York	99 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
64. Commission du développement durable, quinzième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	30 avril-11 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
65. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt-sixième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale] ^c	Avril (2 semaines)	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Une session par an
66. CESAP, soixante-troisième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril (7 jours)	Bangkok	52 G	I (ACFR)	T –	Une session par an
67. Comité contre la torture – groupe de travail présession [résolution 56/44 de l'Assemblée générale] ^b	Avril (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEFR)	T –	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
68. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolution 50/227 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	Avril (1 jour)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
69. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
70. CESA0 – Comité préparatoire [résolution 1994/26 du Conseil économique et social]	Avril	Beyrouth	13 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
71. CESA0, vingt-quatrième session [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Avril	Beyrouth	13 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
72. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social] ^b	Avril/mai (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
73. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/mai	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
74. Commission du droit international, cinquante-neuvième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	3 mai-8 juin et 9 juillet- 10 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
75. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-neuvième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	7-18 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
76. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 56/199 de l'Assemblée générale] ^b	7-18 mai	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	
77. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	14-18 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
78.	CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l’insolvabilité [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	14-18 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
79.	Instance permanente sur les questions autochtones [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	14-25 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
80.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l’Assemblée générale]	15 mai-20 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
81.	CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	21-25 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
82.	Commission de la science et de la technique au service du développement, dixième session [résolution 46/235 de l’Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	21-25 mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
83.	Comité scientifique des Nations Unies pour l’étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-cinquième session [résolution 913 (X) de l’Assemblée générale]	21 mai-1 ^{er} juin	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T –	Une session par an
84.	Comité de haut niveau pour l’examen de la coopération technique entre pays en développement, quatorzième session [résolutions 33/134 et 58/220 de l’Assemblée générale]	29 mai-1 ^{er} juin	New York	194 G	I (AArCEFR)	T –	Une session tous les deux ans
85.	Comité contre la torture, trente-huitième session [résolution 39/46 A de l’Assemblée générale] ^b	Mai (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR	Deux sessions par an
86.	Commission des droits de l’homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-douzième session [décision 2004/260 du Conseil économique et social]	Mai (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEF)	T –	
87.	Comité du programme et de la coordination, session d’organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l’Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
88. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolution 1998/246 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
89. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social] ^b	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	– Deux sessions par an
90. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] ^b	Mai (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR Deux sessions par an
91. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 55/147 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	À déterminer	I (AEF)	T	– Une session par an
92. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
93. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR
94. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai	New York	11-12 E	–	–	– Quatre ou cinq réunions par an
95. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Mai	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–
96. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai/juin (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV Une session en trois parties par an
97. Comité des droits de l'enfant, quarante-cinquième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Mai/juin (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR Trois sessions par an
98. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	4-8 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
99. Groupe d'experts gouvernementaux sur le courtage illicite des armes légères [résolution 59/86 de l'Assemblée générale]	4-8 juin	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–
100. Comité du programme et de la coordination, quarante-septième session, première partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	4-29 juin	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
101. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	6-10 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
102. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquantième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	6-15 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV ^e Une session par an
103. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	11-13 juin	New York	3 E	I (AF)	–	– Une session par an
104. Groupe d'experts gouvernementaux sur les missiles, première session [résolution 59/67 de l'Assemblée générale]	11-15 juin	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–
105. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	11-22 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
106. Comité des contributions, soixante-septième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	11-29 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
107. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe [résolutions 1993/36 et 2005/28 du Conseil économique et social]	25-29 juin	Vienne	55 G	I (AArEFR)	T	– Une session tous les deux ans
108. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	– Deux sessions par an
109. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Juin (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
110. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	– Une session par an
111. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Juin (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T	– Une session par an
112. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale] ^d	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	– Une session par an
113. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante-sixième session ^e	Juin	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR Quatre sessions par an
114. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	– Quatre réunions par an
115. CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-quatrième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Juin	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	– Une session par an
116. CEA – Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trente-huitième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Juin	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	– Une session par an
117. Comité du programme et de la coordination, quarante-septième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (4 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
118. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
119. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
120. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin/juillet (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	– Quatre sessions par an
121. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Juin/juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	– Une ou deux sessions par an
122. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^g Deux sessions par an
123. CNUDCI, quarantième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	25 juin-20 juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
124. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif à la Convention [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	2-6 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	– Deux sessions par an
125. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale] ^b	2-13 juillet	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	– Une ou deux sessions par an
126. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	2-27 juillet	Genève ^g	54 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
127. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	9-12 juillet	New York	15 E	I (AF)	T	– Une session tous les deux ans
128. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente-septième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	9-27 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR Deux sessions par an
129. CFPI, soixante-cinquième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	16-27 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	T	– Deux sessions par an
130. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale] ^b	30 juillet-3 août	New York	4 E	I (AEF)	T	– Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
131. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-dixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR Trois sessions par an
132. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	– Une session par an
133. Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social) [décision 2003/264 du Conseil économique et social]	Juillet (2 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
134. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
135. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	– Une ou deux sessions par an
136. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	– Une session par an
137. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-neuvième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	26 E	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
138. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dixième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet/août (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR Deux sessions par an
139. Troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects [résolution 56/24 V de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	– Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
140. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet/septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV Une session en trois parties par an
141. Commission des limites du plateau continental ^b [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	27-31 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
142. Comité du programme et de la coordination, quarante-septième session, deuxième partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Août (2 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
143. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Août (2 semaines)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	– Trois sessions par an
144. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	Août (2 semaines)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	– Une session par an
145. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires [décision 2004/260 du Conseil économique et social]	Août (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–
146. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	4-7 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
147. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	4 septembre/ 21 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	Deux sessions par an
148. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	10-14 septembre ^h	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
149. Assemblée générale, soixantième session [Charte]	18 septembre/ décembre	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ⁱ
150. Comité des droits de l'enfant, quarante-sixième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Septembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
151. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante-septième session ^c	Septembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR Quatre sessions par an
152. UNRWA – Commission consultative ^c [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	– Une session par an
153. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre	New York	11-12 E	–	–	– Quatre ou cinq réunions par an
154. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Septembre	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–
155. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	– Quatre réunions par an
156. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre/octobre (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	– Quatre sessions par an
157. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
158. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-dixième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	31 octobre-16 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
159. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-onzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR Trois sessions par an
160. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-quatrième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED] ^d	Octobre (2 semaines)	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
161. Convention sur la lutte contre la désertification – Conférence des Parties à la Convention, huitième session, et réunions des organes subsidiaires [décision 56/196 de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (2 semaines)	Bonn	185 G	I (AArCEFR)	T	– Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
162. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
163. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	– Trois sessions par an
164. Assemblée générale – Dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 57/250 de l'Assemblée générale] ^d	Octobre (3 jours)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV Une session tous les deux ans
165. Assemblée générale – dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 57/250 de l'Assemblée générale]	Octobre (3 jours)	New York	191 G	I (AArEFR)	T	PV Une session tous les deux ans
166. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	– Deux sessions par an
167. HCR – Comité exécutif, cinquante-huitième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre	Genève	64 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
168. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T	PV ^j Deux sessions par an
169. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties, treizième session, et réunions des organes subsidiaires [décision 56/199 de l'Assemblée générale] ^b	5-16 novembre	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
170. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV Une session par an
171. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-huitième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social] ^b	Novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR Deux sessions par an
172. Comité contre la torture – Groupe de travail présession [résolution 56/44 de l'Assemblée générale] ^b	Novembre (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEFR)	T	–

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
173. PAM – Conseil d’administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale] ^c	Novembre (1 semaine)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
174. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l’homme – Conseil d’administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	– Deux sessions par an
175. Comité contre la torture, trente-neuvième session [résolution 39/46 A de l’Assemblée générale] ^b	Novembre (2 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR Deux sessions par an
176. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 45/158 de l’Assemblée générale] ^b	Novembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AEF)	T	– Deux sessions par an
177. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b,c} [Convention]	Novembre (1 semaine)	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
178. Comité consultatif pour le Programme d’assistance des Nations Unies aux fins de l’enseignement, de l’étude, de la diffusion et d’une compréhension plus large du droit international, quarantième session [résolution 2099 (XX) de l’Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
179. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l’Assemblée générale] ^d	Novembre (1 jour)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
180. Commission spéciale de l’Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l’Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	– Une séance par an
181. Comité des placements [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Novembre	New York	11-12 E	–	–	– Quatre ou cinq séances par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
182. Neuvième conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b,c} [par. 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	Novembre	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session par an
183. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b,c} [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen]	Novembre/ décembre (1 semaine)	Genève	144 G	I (AArCEFR)	T	–
184. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1-2 jours)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV Une session par an
185. UNICEF – Conseil d'administration, session extraordinaire sur le budget [décision 2000/7 du Conseil d'administration]	13 et 14 décembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	PV Une session tous les deux ans
186. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires [décision 2004/260 du Conseil économique et social]	Décembre (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–
187. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social] ^b	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	– Deux sessions par an
188. UNU – Conseil, cinquante-quatrième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	– Une session par an
189. UNU – Conseil, cinquante-quatrième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	– Une session par an
190. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquante-huitième session ^c	Décembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>	<i>Fréquence</i>
191. Commission des stupéfiants, reprise de la cinquantième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Décembre (3 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
192. Troisième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 57/218 de l'Assemblée générale] ^b	Décembre (1 jour)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T SR Une session tous les deux ans
193. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T – Une séance par an
194. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 réunion)	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T – Une réunion par an
195. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T – Une ou deux sessions par an
196. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Décembre	Genève	^e	I (AArCEFR)	T –
197. Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T – Une ou deux sessions par an
198. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Quatre réunions par an
199. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
200. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
201. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
202. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
203. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
204. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
205. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
206. Conseil économique et social – consultations officielles [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	– Selon les besoins
207. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^e Selon les besoins
208. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV Selon les besoins
209. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
210. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
211. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
212. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
213. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
214. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
215. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
216. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
217. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
218. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
219. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
220. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
221. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
222. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
223. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
224. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T –	Selon les besoins
225. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T –	Selon les besoins
226. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
227. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArEFR)	T –	Selon les besoins
228. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –	Selon les besoins
229. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^c du Conseil de sécurité	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T SR	Selon les besoins
230. CEE – Comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T –	Selon les besoins
231. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale] ^c	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T –	Selon les besoins
232. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité] ^c	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T –	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
233. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, dixième session ^{b, c} [décision des États parties, décembre 2001]	À déterminer (4 à 5 semaines)	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–
234. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dixième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] ^b	À déterminer (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR Deux sessions par an
235. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
236. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
237. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
238. Réunions d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, c} [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen]	À déterminer (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
239. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
240. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
241. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T	– Une session par an
242. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T	– Une session par an
243. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	– Une session par an
244. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	– Une session par an
245. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération [résolution 45/82 et 50/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	27 ST	I (AArF)	T	– Une session tous les deux ans
246. CEPALC – Comité plénier, vingt-septième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	À déterminer (2 jours)	Santiago	42 G	I (AEF)	T	– Une session tous les deux ans
247. Commission du développement durable, session d'organisation [décision 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
248. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	À déterminer ^c (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
249. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [décision 2004/51 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	–	T	–
250. INSTRAW – Conseil exécutif [résolution 59/260 de l'Assemblée générale et résolution 2003/57 du Conseil économique et social] ^c	À déterminer ^c	New York	10 E	I (AEF)	T	– Une session par an
251. Comité spécial sur l'océan Indien [résolution 56/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	44 G	I (AArCEFR)	T	SR Une session tous les deux ans
252. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée chargé d'examiner la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
253. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–
254. Onzième Réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] ^b	À déterminer	Genève	139 G	I (AEFR)	T	SR Une session tous les deux ans
255. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
256. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
257. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–
258. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
259. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
260. CNUDCI - Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>	<i>Fréquence</i>
261. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	9 E	I (AF)	– – Une session par an
262. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	3 E	–	– – Une session par an
263. Réunion générale des représentants du système des Nations Unies et de l'Organisation des États américains [résolution 55/15 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	– T	– Une session tous les deux ans

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Organes créés en vertu d'instruments internationaux.

^c Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^d Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés [résolution 80 (III) de la CNUCED, par. 9].

^e Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

^f Pour des séances plénières seulement.

^g En cas d'auditions.

^h Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

ⁱ L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

**D. Projet de calendrier des conférences et réunions
des principaux organes des institutions spécialisées,
de l'Agence internationale de l'énergie atomique
et des organes de suivi des traités créés sous les auspices
de l'Organisation des Nations Unies, 2006**

<i>Organes</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité	16 janvier-3 février	Montréal
2. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	17 janvier	Vienne
3. OMS – Conseil exécutif	23-28 janvier	Genève
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	13 février-3 mars	Vienne
5. FIDA – Conseil des gouverneurs	14-15 février	Rome
6. OACI – Conseil	20 février-17 mars	Montréal
7. AIEA – Conseil des gouverneurs	6 mars	Vienne
8. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	16-31 mars	Genève
9. OACI – Comité	18 avril-5 mai	Montréal
10. FIDA – Conseil d'administration	19-20 avril	Rome
11. UPU – Conseil d'exploitation postale	Avril	Berne
12. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	2 mai	Vienne
13. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	15-26 mai	Vienne
14. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-neuvième session	22-27 mai	Genève
15. OACI – Conseil	23 mai-16 juin	Montréal
16. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts	29 mai-2 juin	Vienne
17. OIT – Conférence générale	30 mai-15 juin	Genève
18. ONUDI – Conseil du développement industriel	6-7 juin	Vienne
19. AIEA – Conseil des gouverneurs	12 juin	Vienne
20. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	16 juin	Genève
21. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-sixième session	19-23 juin	Vienne
22. OMS – Conseil exécutif	20-30 juin	Genève
23. UIT – Conseil	Juin	Genève
24. OMI – Conseil	Juin	Londres
25. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	29 août-8 septembre	Vienne
26. ONUDI – Comité du programme et du budget, vingt-deuxième session	5-6 septembre	Vienne
27. AIEA – Conseil des gouverneurs	11 septembre	Vienne
28. FIDA – Conseil d'administration	13-14 septembre	Rome

<i>Organes</i>	<i>Dates (2006)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
29. AIEA – Conférence générale	18-22 septembre	Vienne
30. AIEA – Conseil des gouverneurs	25 septembre	Vienne
31. Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Septembre	Vienne
32. FMI/Banque mondiale – Réunions annuelles conjointes des conseils des gouverneurs	Septembre	Washington
33. OMPI – Assemblées des États membres	Septembre/octobre	À déterminer
34. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	2-6 octobre	Vienne
35. OACI – Comité	10-27 octobre	Montréal
36. UPU – Conseil d'administration	Octobre	Berne
37. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	2-17 novembre	Genève
38. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, dixième session	7-11 novembre	La Haye
39. OACI – Conseil	13 novembre -8 décembre	Montréal
40. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-septième session	13-17 novembre	Vienne
41. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	20 novembre	Vienne
42. FAO – Conseil	20-25 novembre	Rome
43. AIEA – Conseil des gouverneurs	23 novembre	Vienne
44. ONUDI – Conseil du développement industriel	28-30 novembre	Vienne
45. OMI – Conseil	Novembre	Londres
46. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
47. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	6-9 décembre	La Haye
48. FIDA – Conseil d'administration	13-14 décembre	Rome
49. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, douzième session	À déterminer	Kingston
50. UNESCO – Conseil exécutif	À déterminer	Paris
51. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
52. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
53. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	À déterminer	La Haye
54. UPU – Congrès	À déterminer	À déterminer

E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2007

<i>Organes</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	15 janvier	Vienne
2. OACI – Comité	15 janvier-2 février	Montréal
3. OMS – Conseil exécutif	Janvier	Genève
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	12 février-2 mars	Vienne
5. OACI – Conseil	19 février-16 mars	Montréal
6. FIDA – Conseil des gouverneurs	Février	Rome
7. AIEA – Conseil des gouverneurs	5 mars	Vienne
8. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	8-30 mars	Genève
9. OACI – Comité	16 avril-4 mai	Montréal
10. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
11. UPU – Conseil d'exploitation postale	Avril	Berne
12. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	7 mai	Vienne
13. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	14-25 mai	Vienne
14. OACI – Conseil	22 mai-22 juin	Montréal
15. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	29 mai-1 ^{er} juin	Vienne
16. ONUDI – Comité du programme et du budget, vingt-troisième session	Mai	Vienne
17. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixantième session	Mai	Genève
18. OMM – Conseil exécutif	Mai	Genève
19. OIT – Conférence générale	5-21 juin	Genève
20. AIEA – Conseil des gouverneurs	11 juin	Vienne
21. FAO – Conseil	20-25 juin	Rome
22. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	22 juin	Genève
23. ONUDI – Conseil du développement industriel	Juin	Vienne
24. UIT – Conseil	Juin	Genève
25. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-huitième session	Juin	Vienne
26. OMI – Conseil	Juin	Londres
27. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	27 août-7 septembre	Vienne
28. AIEA – Conseil des gouverneurs	10 septembre	Vienne
29. AIEA – Conférence générale	17-21 septembre	Vienne

<i>Organes</i>	<i>Dates (2007)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
30. AIEA – Conseil des gouverneurs	24 septembre	Vienne
31. Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Septembre	New York
32. FIDA – Conseil d'administration	Septembre	Rome
33. FMI/Banque mondiale – Réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Septembre	Washington
34. OMPI – Assemblées des États membres	Septembre/octobre	Genève
35. UNESCO – Conférence générale	Septembre/octobre	Paris
36. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts	1 ^{er} -5 octobre	Vienne
37. UPU – Conseil d'administration	Octobre	Berne
38. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	1 ^{er} -16 novembre	Genève
39. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, douzième session	5-9 novembre	La Haye
40. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-neuvième session	12-16 novembre	Vienne
41. OACI – Conseil	19 novembre-14 décembre	Montréal
42. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	19 novembre	Vienne
43. AIEA – Conseil des gouverneurs	22 novembre	Vienne
44. OMI – Conseil	Novembre	Londres
45. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
46. OMI – Conseil	Novembre	Londres
47. UIT – Sommet mondial sur la société de l'information, deuxième partie	Novembre	Tunis
48. FAO – Conseil	Novembre	Rome
49. FAO – Conférence	Novembre	Rome
50. FAO – Conseil	1 ^{er} décembre	Rome
51. ONUDI – Conférence générale, onzième session	3-7 décembre	Vienne
52. FIDA – Conseil d'administration	Décembre	Rome
53. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, treizième session	À déterminer	Kingston
54. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	À déterminer	La Haye
55. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
56. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
57. UNESCO – Conseil exécutif	À déterminer	Paris
58. Organisation mondiale du tourisme – Assemblée générale	À déterminer	À déterminer

